



**Programme Bourgogne
Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE +
2021-2027**

ORDRE DU JOUR

**CONSULTATION ÉCRITE DU
COMITÉ RÉGIONAL DE
PROGRAMMATION DU
11 AU 18 AVRIL 2025**



Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027

Synthèse programmation initiale

Priorité	Intitulé	Objectif spécifique	Intitulé	Type d'action	Intitulé	Coût total	UE	Taux FEDER	Nombre de projets
1	Développer une économie régionale innovante et compétitive	1.1	Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation	TA1	Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans le domaine de la stratégie de spécialisation intelligente	7 300 171,47 €	4 496 886,03 €	61,60 %	6
				TA2	Soutenir la structuration de la recherche en lien avec la RIS3	493 105,33 €	345 173,73 €	70,00 %	1
				TA3	Soutenir des projets innovants portés par les entreprises				
		1.3	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME	TA1	Soutenir les investissements stratégiques des PME				
				TA2	Soutenir l'accès des PME au financement par abondement et mise en œuvre d'instruments financiers	4 435 730,85 €	1 170 367,37 €	26,38 %	5
				TA1	Soutenir la transformation numérique des entreprises				
2	Développer une économie régionale tournée vers le numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics	1.2	Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	TA2	Soutenir les projets e-tourisme et e-culture				
				TA3	Soutenir les projets e-care (e-santé, maintien à domicile et télémédecine)				
				TA4	Soutenir les projets e-gouvernement : e-administration et e-citoyen				
				TA5	Soutenir les projets e-formation, e-orientation & e-apprentissage				
				TA6	Soutenir les projets e-mobilité				
3	Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité	2.1	Efficacité énergétique	TA1	Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique	2 764 394,68 €	560 000,00 €	20,26%	4
				TA2	Soutenir les projets de bâtiments démonstrateurs				
		2.2	Energies renouvelables	TA1	Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables	5 128 279,71 €	1 366 634,32 €	26,65%	2
				TA2	Soutenir les investissements dans les équipements de conversion de vecteurs énergétiques et de stockage				
				TA3	Soutenir l'accompagnement et l'animation de projets en faveur des énergies renouvelables				
		2.7	Protection de la nature et biodiversité	TA1	Soutenir les projets visant à préserver et reconquérir la biodiversité	1 142 394,30 €	580 057,48 €	50,78%	2
				TA2	Accompagner l'animation et l'ingénierie des grands projets de sauvegarde de la biodiversité				
4	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale	4.5	Amélioration des systèmes d'éducation et de formation	TA1	Apprentissage en formation initiale				
				TA2	Orientation : information / promotion sur les métiers et les formations qui conduisent à ces métiers				
		4.7	Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie	TA1	Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)				
				TA2	Actions de formation en amont de la qualification				

Priorité	Intitulé	Objectif spécifique	Intitulé	Type d'action	Intitulé	Coût total	UE	Taux FEDER	Nombre de projets
5	Accompagner le développement territorial vers un développement durable	5.1	Développement intégré dans les zones urbaines	TA1	Villes intelligentes				
				TA2	Mobilités durables urbaines				
				TA3	Infrastructures vertes en ville	2 845 658,92 €	850 700,00 €	29,89%	1
				TA4	Renouvellement urbain	3 713 023,07 €	860 437,33 €	23,17%	1
				TA5	Tourismes durables, patrimoine, équipements culturels en milieu urbain				
		5.2	Développement intégré dans les zones rurales	TA1	Villages intelligents				
				TA2	Mobilités durables rurales				
				TA3	Tourismes durables, patrimoine, équipements culturels en milieu rural				
				TA4	Projets de renouvellement urbain en milieu rural	678 693,41 €	406 297,00 €	59,86%	1
6	Promouvoir un développement touristique durable dans le Massif du Jura	5.2	Développement intégré dans les zones rurales	TA1	Accompagner le territoire dans la poursuite de durabilité de ses hébergements touristiques				
						Total	28 501 451,74 €	10 636 553,26 €	23

Programmation initiale : avis favorable

• Priorité 1 : synthèse	p7
▪ VIVEXIA	p9
▪ SAS CASIC	p13
▪ Université Bourgogne Europe	p17
▪ CHU Dijon Bourgogne	p21
▪ ENNOIA	p25
▪ DELPHARM Dijon	p29
▪ INRA	p35
▪ SARL BOUDIER	p39
▪ JEANTET ELASTOMERES	p43
▪ UCH	p47
▪ DECOLLETAGE GENET	p51
▪ SCI MERMOZ	p55
• Priorité 3 : synthèse	p59
▪ NEOLIA	p61
▪ OPH Département du Doubs	p65
▪ OPH Département du Doubs	p67
▪ IDEHA	p69
▪ Commune de Fontaines	p73
▪ Commune d'Arbois	p77
▪ CEN de Bourgogne	p81
▪ Ass BFC Nature	p85
• Priorité 5 : synthèse	p91
▪ Commune de Nevers	P93
▪ Commune de Besançon	P95
▪ Commune de Branges	P97

Programmation initiale : avis défavorable

• Synthèse	p101
○ Priorité 1 :	
▪ Bois Durable de Bourgogne	p103
▪ JT DEC	p107
○ Priorité 5 :	
▪ Commune de Marigny L'Eglise	p109
▪ Commune de Conflandey	p113

Pour Avis : modification

• Synthèse	p115
○ Priorité 3 :	
▪ CEN de Franche-Comté	p117

Pour Information :

• Synthèse	p119
○ Priorité 1 :	
▪ La Compagnie DUMAS	p121
▪ ELCAM USINAGE	p123
▪ Ets Bernard BRISARD et Fils	p125
○ Priorité 6 :	
▪ Chalet de la Haute Joux	p127

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2021

**Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027**

Priorité 1 : "Développer une économie régionale innovante et compétitive"

Programmation initiale : avis favorable

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Autofinancement	Régime d'aide	
1	1.1	1	BFC004815	Innovations de Nanovecteurs Théranostiques (i-NanoT)	VIVEXIA	712 550,00 €	427 530,00 €	60,00 %						285 020,00 €	SA111723 - Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) (ex RA n° SA58995)	
1	1.1	1	BFC004875	ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)	SAS CASIS - Cardiac Simulation & Imaging Software	1 605 978,54 €	893 587,12 €	55,64 %	70 000,00 €					642 391,42 €	SA111723 - Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) (ex RA n° SA58995)	
1	1.1	1	BFC004891	ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)	UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	921 319,30 €	921 319,30 €	100,00 %						- €	Auc - Aucun régime d'aide	
1	1.1	1	BFC004906	ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)	CHU DIJON BOURGOGNE	1 356 037,21 €	1 015 037,21 €	74,85 %						341 000,00 €	Auc - Aucun régime d'aide	
1	1.1	1	BFC004935	ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)	ennoia	788 489,13 €	473 093,48 €	60,00 %						315 395,65 €	SA111723 - Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) (ex RA n° SA58995)	
1	1.1	1	BFC004963	Innovations de Nanovecteurs Théranostiques (i-NanoT)	DELPHARM DIJON	1 915 797,29 €	766 318,92 €	40,00 %						1 149 478,37 €	SA111723 - Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) (ex RA n° SA58995)	
Sous-total			6			7 300 171,47 €	4 496 886,03 €		70 000,00 €	- €	- €	- €	- €	2 733 285,44 €		
1	1.1	2	BFC006173	Centre Bourgogne-Franche Comté - AEN Site INRAE - Dijon ville	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	493 105,33 €	345 173,73 €	70,00 %						147 931,60 €	Auc - Aucun régime d'aide	
Sous-total			1			493 105,33 €	345 173,73 €		- €	- €	- €	- €	- €	147 931,60 €		
1	1.3	1	BFC001351	Investissement matériel de production pour les ateliers de menuiserie Aluminium et Acier	SARL BOUDIER	389 110,00 €	136 188,50 €	35,00 %						252 921,50 €	SA117857 - Régime relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026	
1	1.3	1	BFC001427	Investissement presses injection hydrauliques dernière génération - production matériel NRBC - marché de la Défense	JEANTET ELASTOMERES	696 697,50 €	174 174,37 €	25,00 %						522 523,13 €	SA117857 - Régime relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026	
1	1.3	1	BFC002498	UCH SAUT TECHNOLOGIQUE-CN-IA-DECARBONATION & CROISSANCE LUXE	UCH	1 730 000,00 €	430 425,00 €	24,88 %						1 299 575,00 €	SA117857 - Régime relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026	
1	1.3	1	BFC002578	Investissement machines numériques: virage stratégique et nouveau marché	DECOLLETAGE GENET	1 273 950,00 €	318 487,50 €	25,00 %						955 462,50 €	SA117857 - Régime relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026	
1	1.3	1	BFC002801	Extension du bâtiment de production	SCI MERMOZ	345 973,35 €	111 092,00 €	32,11 %					10 000,00 €	224 881,35 €	SA111668 - Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026 (ex RA n° SA103603)	
Sous-total			5			4 435 730,85 €	1 170 367,37 €		- €	- €	- €	10 000,00 €	- €	3 255 363,48 €		
Nombre de projets présentés :			12			TOTAL	12 229 007,65 €	6 012 427,13 €		70 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	6 136 580,52 €	

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004815 - Innovations de Nanovecteurs Théranostiques (i-NanoT)
Porteur de projet	51529850300035 VIVEXIA
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 18/01/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 18/01/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	712 550,00 € HT
Montant de l'aide UE	427 530,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

i-NanoT est un projet de recherche public - privé collaboratif multidisciplinaire visant la production de nanovecteurs pour les applications théranostiques. Le consortium a pour objectif de développer à l'échelle d'un « kg-lab » des nanovecteurs d'origine minérale et organique testés pour le traitement ciblé et le diagnostic de cancers, de pathologies infectieuses et inflammatoires. Les nanovecteurs ainsi générés permettront de répondre de façon appropriée à la stratégie de soins de demain, notamment avec l'émergence de la médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative, et pertinente).

Le partenariat fédère trois partenaires industriels, (SONSAS, DELPHARM, Vivexia), huit laboratoires de recherche (ICB, ICMUB, CTM, RIGHT, FEMTO-ST, CHRONO-ENVIRONNEMENT), 2 établissements de santé (CGFL, CHU-Dijon) et 2 partenaires supports (technopôle SANTENOV et SATT-SAYENS), tous localisés en Bourgogne Franche-Comté. Le consortium couvre l'ensemble de la chaîne de valeur comprenant les actions de synthèse des nanovecteurs, leurs caractérisations physiques, chimiques et biologiques sur un ensemble dédié d'équipements de pointe, leur évaluation biologique *in vitro* et *in vivo*, les étapes de formulation, ainsi que leur production sur une ligne pilote.

La nanomédecine est une branche de la médecine qui applique les connaissances et les outils de la nanotechnologie pour la prévention et le traitement des maladies. La nanomédecine s'appuie sur les propriétés intrinsèques de structures de dimensions nanométriques pour des applications dans le domaine du diagnostic et de la thérapie.

Elle permet ainsi de réaliser une médecine de précision dans les domaines précités et améliore ainsi le rapport bénéfice/risque des traitements en augmentant leur efficacité et leur biodisponibilité au niveau de l'organe cible, tout en réduisant les doses à administrer et le risque de toxicité. La nanomédecine préfigure donc la stratégie de soins de demain, notamment avec l'émergence de la médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative, et pertinente).

La croissance du marché des nanotechnologies de la santé est actuellement tirée par divers facteurs tels que la prévalence croissante du cancer. Le moteur de la nanomédecine sont les nanoparticules utilisées pour le ciblage actif (nanovecteurs). Elles portent le développement économique et leurs applications couvrent diverses pathologies incluant les tumeurs, et les maladies inflammatoires ou infectieuses. Une plus-value spectaculaire est que les nanovecteurs peuvent être utilisés à la fois comme le principe actif et son vecteur vers la cible, mais aussi comme agent de contraste permettant de suivre les effets thérapeutiques - ce que l'on appelle les approches théranostiques combinant ainsi effets thérapeutiques et outils de diagnostic. Pour autant, l'un des défis importants pour l'utilisation de ces nanomatériaux en médecine est de les rendre biocompatibles et de comprendre le chemin biologique du nanovecteur vers sa cible. Chaque nanovecteur possède ses propres spécificités : il est donc fondamental de progresser dans les champs de la nanothérapie et de la nanotoxicologie afin de comprendre comment il interagit avec le vivant. Malheureusement, les études sont difficilement comparables et rarement utilisables : une approche basée sur des procédures opérationnelles standardisées (synthèse, évaluation, formulation, production) est donc nécessaire pour entretenir la croissance de la nanomédecine. De

plus, la nanovectorisation médicamenteuse se heurte à un autre verrou : la caractérisation des nano-systèmes. Les propriétés et caractéristiques physico-chimiques et biologiques sont en effet des connaissances clés pour comprendre et quantifier les actions des nanovecteurs. La vectorisation d'une molécule par un type de nano-cargo n'est pas nécessairement généralisable ni d'un nanovecteur à l'autre ni d'une pathologie à l'autre et cela constitue un frein additionnel. La formulation et la caractérisation des composés pharmaceutiques actifs sont ici prépondérantes pour développer et choisir le nano-système idoine possédant les propriétés adaptées à la cible thérapeutique et ainsi optimiser la vectorisation. Finalement, et au-delà des bénéfices théranostiques que la nanomédecine peut apporter, son développement clinique nécessite de mettre en place une stratégie robuste, fiable et reproductible pour produire des nanovecteurs à l'échelle du kg et d'initier le passage du laboratoire vers l'industrie.

En lien avec les efforts mondiaux entrepris pour le développement de nouvelles approches thérapeutiques, la région Bourgogne Franche-Comté a clairement identifié la santé comme un domaine clé de sa stratégie de spécialisation intelligente. L'ambition régionale s'appuie sur un socle d'acteurs locaux pour propulser l'innovation sur plusieurs axes, et en particulier sur la médecine de précision et les approches 5P, facteurs importants de la croissance économique. Dans ce contexte, il est fondamental de restaurer la souveraineté de l'industrialisation régionale des produits de santé. Malgré ce macro-dynamisme régional remarquable, force est de constater qu'à une granularité plus fine, cette vitalité repose essentiellement sur des partenariats épars, et conduit donc à une inévitable dislocation des recherches, sans lisibilité à la hauteur d'une « filière », même si la qualité des travaux menés dans ces initiatives n'est évidemment pas en cause.

En réponse à ce constat, le projet i-NanoT a pour ambition de fédérer, au travers d'un projet de recherche sur les nanovecteurs théranostiques structurant et innovant, les complémentarités interdisciplinaires des forces territoriales distribuées sur la chaîne de valeur de la nanovectorisation.

L'impact est économique pour la Région Bourgogne Franche-Comté puisque les projections des partenaires industriels tablent sur un accroissement de leurs portfolios de produits et de services et soulignent un besoin décisif de personnels sur des emplois hautement qualifiés. Des retombées sur l'offre de formation régionale sont attendues puisque, en lien avec les acteurs des UFR, les partenaires contribueront à la définition d'une nouvelle maquette de formation de Master en nanotechnologies pour la santé qui est actuellement en discussion.

Un impact en termes de propriétés intellectuelles et de rayonnement scientifique puisque plusieurs brevets seront déposés et des articles scientifiques publiés en lien avec le projet. Finalement, les répercussions s'étendent jusqu'à la structuration d'une filière régionale bénéficiant de la dynamique impulsée par le projet pour la création d'un guichet unique en nanomédecine, et permettront aussi d'assoir une position de leadership national avec l'édition d'un livre blanc sur l'utilisation des nanotechnologies en santé à l'horizon post-projet.

Il sera générateur d'innovation dans plusieurs champs interdisciplinaires comme, la particularisation des nanovecteurs, leur déploiement en imagerie médicale, mais aussi plus généralement en nanotoxicologie où des progrès sont attendus notamment sur la normalisation des méthodes et des pratiques.

Dans le cadre du projet, une pré-liste de candidat nanovecteurs théranostiques a d'ores et déjà été anticipée de par les compétences des divers acteurs à les produire à l'échelle du laboratoire mais également de par l'adéquation entre les propriétés intrinsèques des nanoparticules (propriétés magnétiques, optiques, antibactériennes, d'encapsulation de substances médicamenteuses...) et les domaines d'application envisagés (traitement du cancer, maladies infectieuses et inflammatoires). L'élaboration des nanovecteurs nécessite de donner une fonction biologique à la surface des nanoparticules synthétisées, c'est-à-dire ajouter des fonctionnalités aux nanoparticules de sorte de pouvoir les utiliser pour traiter et/ou imager les pathologies ciblées. L'efficacité des interactions spécifiques avec la cible thérapeutique sera évaluée par des études *in vitro* (cytotoxicité, etc.) et *in vivo* (biodistribution, suivi tumoral, etc.). Pour y parvenir, des verrous technologiques liés notamment à la fonctionnalisation des nanoparticules devront être levés. C'est la raison pour laquelle un investissement différenciant sera réalisé dans l'acquisition d'une chaîne performante d'outils de caractérisation.

L'acquisition de tels dispositifs dédiés au développement de la nanovectorisation sera une première en Région Bourgogne Franche-Comté. Cette ligne d'équipements de pointe apporte un vrai paradigme de moyens et permettra d'impulser un champ nouveau d'études dans la compréhension des mécanismes mis en jeu au cours de l'internalisation des nanovecteurs par des cellules cancéreuses, inflammées ou infectieuses. Cette approche nouvelle dans la caractérisation des interactions cellules/nanovecteurs amènera à une reconnaissance de notre expertise à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine. Ainsi, les acteurs académiques et industriels impliqués aussi bien dans le développement des nanovecteurs à l'échelle du laboratoire qu'à l'échelle de la production seront en mesure de quantifier précisément le taux de fonctionnalisation des nanovecteurs notamment lorsque plusieurs ligands sont greffés en surface. Une « carte d'identité » du nanovecteur sera ainsi proposée et regroupera les propriétés physiques, chimiques, biologiques, mais aussi leurs caractéristiques d'agent de contraste pour l'imagerie fonctionnelle. Compte tenu de la diversité des nano-objets proposés et de leurs divers degrés de maturité au démarrage du projet, le consortium s'est fixé deux jalons pour sélectionner les nanovecteurs les plus efficaces face à la pathologie. Ce sont donc les résultats des évaluations *in vitro* et *in vivo* qui seront décisifs sur le choix des nanovecteurs. Les candidats les plus prometteurs seront mis en forme dans la voie d'administration adéquate face à la pathologie considérée et seront préparés pour être produis sur une ligne pilote dite « kg-lab ». Ainsi, les résultats du projet permettront donc de proposer des actions théranostiques sur des pathologies en forte augmentation dans les populations. Les nanovecteurs seront développés comme approche thérapeutique et diagnostic pour le traitement de tumeurs cancéreuses, de certaines maladies inflammatoires et pour faire face à des pathogènes infectieux particulièrement préoccupants en termes de santé publique. Le projet fera émerger des procédures de standardisation dans la manufacture de ces nanovecteurs afin de pouvoir produire in fine à l'échelle industrielle des lots de façon reproductibles et normatives.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Le projet i-Nano-T est éligible au programme car il s'agit d'un projet de R&D débouchant sur des innovations, à partir de la recherche publique et privée. En effet, le projet repose sur un consortium régional constitué d'acteurs industriels, de forces académiques, d'établissements de santé et de technopôles qui forment une chaîne de valeur interconnectée. Le projet proposera à ces partenaires économiques en BFC un levier de croissance permettant simultanément de stimuler leur transition industrielle vers un marché à fort potentiel et de créer de nouveaux outils de production de systèmes de nanomédecine. De plus, les fonds permettront d'agrégner sur le territoire un référentiel d'équipements de caractérisation de dernière génération spécifiquement dédié à l'évaluation des synthèses et au développement de nanovecteurs pour la médecine personnalisée.

A court terme, l'aide renforcera l'innovation autour de la nanovectorisation en proposant des stratégies théranostiques nouvelles, et à moyen terme permettra aux entreprises régionales de proposer un portfolio de médicaments (molécules thérapeutiques, formulation spécifique, etc.) et de services (ex : études de toxicité, bio-évaluation) adaptés aux pathologies cliniques et la médecine du futur.

Le projet i-NanoT s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en répondant au domaine de spécialisation (DS) « santé et soins individualisés et intégrés ». Les enjeux de ce domaine régional sont l'innovation de la médecine de précision, son efficience et son accessibilité. Le projet I-nano-T y répond car les nanovecteurs théranostiques, situés au cœur du projet, sont une spécialité régionale différenciante permettant d'adresser des stratégies de soin innovantes.

En plaçant les approches nanotechnologiques comme objet-frontière impliquant la convergence d'actions, cet axe interdisciplinaire convoque de nombreuses disciplines disponibles sur le territoire régional favorisant l'émergence de nouveaux paradigmes théranostiques pour des applications porteuses de l'industrie médicale régionale.

Rôles dans le projet:

- Evaluation Biologique *in vitro* (WP3) des nanovecteurs destinés au traitement des infections (toxicité sur cellules eucaryotes, efficacité sur pathogènes d'intérêt prioritaire)
- Evaluation Biologique *in vivo* (WP5) des nanovecteurs destinés au traitement des infections (tolérance, pharmacodynamie en modèle infectieux)

Ainsi, il est proposé d'accorder une subvention FEDER de 427 530,00 € représentant 60% du coût total éligible de 712 550,00 €.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Oui

RESSOURCES			UNION EUROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	285 020,00 €	427 530,00 €	427 530,00 €				
Taux	40,00 %	60,00 %	60,00 %				
Coût éligible	712 550,00 €						

DEPENSES			
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant	
Animaux	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	54 000,00 €	
Consommables	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	41 000,00 €	
Matériel amorti sur 4 ans	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	40 960,00 €	
Personnel affecté au projet sur 4 ans	050- Frais de personnel directs	337 330,00 €	
Charges indirectes sur couts directs, publications, notes de communication	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	118 322,50 €	
Prestations projet sur 4 ans	140- Dépenses de prestations externes	120 937,50 €	
		Total dépenses	712 550,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	0,00
FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	0,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	1,60
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	285 020,00 €
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004875 - ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)
Porteur de projet	82065093500027 SAS CASIS - CArdiac Simulation & Imaging Software
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	1 605 978,54 € HT
Montant de l'aide UE	893 587,12 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le taux d'incidence de la dissection aortique est de 5/100000 habitants/an et augmente avec l'âge. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

L'objectif du projet ADEPT est de réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Cette modélisation intégrera des informations d'imagerie dynamique (notamment d'IRM), de simulation numérique, des données cliniques, mécaniques, histologiques et biologiques (via l'étude de marqueurs sanguins innovants). Cette modélisation nécessite un traitement informatique automatisé basé sur des approches d'intelligence artificielle de type apprentissage profond ("deep learning"). Une validation de cette modélisation sera faite à partir d'IRM sur fantômes d'aorte en utilisant un banc de test qui simulera le rythme cardiaque et qui soit IRM-compatible.

La solution multifactorielle résultant du projet pourra être utilisée cliniquement dans le cadre d'un dispositif médical logiciel afin de personnaliser le parcours de soin pour chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant à un besoin concret : réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

Le projet ADEPT s'inscrit directement dans la Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente (RIS3) 2021-2027, dans le domaines de spécialisation "Santé et soins individualisés et intégrés", et répond aux enjeux majeurs de la santé, en lien avec les atouts et spécificités du territoire régional dont la médecine de précision, qui permet de personnaliser le soin et de placer le patient au cœur du traitement, au croisement des compétences santé et microtechniques de la région et la santé efficiente, qui articule prévention, détection, traitement et suivi efficaces des patients, optimisée grâce aux techniques et technologies médicales et de bio-informatique innovantes régionales, permettant de réduire les impacts sanitaires et les coûts associés (cf. RIS3 Région BFC, 2021-2027).

Le consortium est complémentaire et réunit l'Université Bourgogne Europe, Le CHU de Dijon, et deux entreprises du territoire de Bourgogne-Franche-Comté (CASIS et ennoia). Les partenaires possèdent des expertises complémentaires couvrant plusieurs disciplines en lien avec la biochimie, l'intelligence artificielle et l'imagerie médicale. Ce projet de recherche collaboratif incluant l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, et plus particulièrement en imagerie médicale, permettra à la région Bourgogne Franche Comté de conforter sa position dans un domaine hautement concurrentiel.

Ce projet devrait permettre de pérenniser des emplois dans les deux structures privées, et entraînera la création de nouvelles embauches dans des thématiques innovantes à fort potentiel de valorisation. En plus de la création d'emploi, ce projet devrait permettre la distribution de nouveaux produits sur des marchés ciblés.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Oui

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE	ETAT			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	E		
Engagement							
Montant	642 391,42 €	963 587,12 €	893 587,12 €	70 000,00 €			
Taux	40,00 %	60,00 %	55,64 %	4,36 %			
Coût éligible	1 605 978,54 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Machine de calcul	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	10 000,00 €
Ordinateur et portables	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
(CDI) - CTO	050- Frais de personnel directs	64 028,80 €
(CDI) - Ingénieur application clinique	050- Frais de personnel directs	57 673,00 €
(CDI) - Ingénieur application clinique	050- Frais de personnel directs	69 207,60 €
(CDI) - Ingénieur application clinique	050- Frais de personnel directs	74 974,90 €
(CDI) - Ingénieur application clinique	050- Frais de personnel directs	115 346,00 €
(CDI) - Ingénieur CFD	050- Frais de personnel directs	103 389,00 €
(CDI) - Ingénieur full stack	050- Frais de personnel directs	57 673,00 €
(CDI) - ingénieur IA	050- Frais de personnel directs	68 926,00 €
(CDI) - PDG	050- Frais de personnel directs	64 028,80 €
(CDI) - Responsable flux 4D	050- Frais de personnel directs	68 926,00 €
(CDI) - Responsable IA	050- Frais de personnel directs	68 926,00 €
(CDI) - Responsable interface graphique	050- Frais de personnel directs	46 138,00 €
(CDI) - Responsable réglementaire	050- Frais de personnel directs	46 138,00 €
(CDI) - Thésard en simulation numérique	050- Frais de personnel directs	114 000,00 €
(CDI) - Thésard en traitement d'image	050- Frais de personnel directs	76 000,00 €
Frais indirects	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	276 343,77 €
Démarche réglementaire	140- Dépenses de prestations externes	197 108,17 €
Prestation juridique	140- Dépenses de prestations externes	0,00 €
Propriété intellectuelle	140- Dépenses de prestations externes	27 151,50 €
Support et droit d'utilisation d'un outil de simulation numérique	140- Dépenses de prestations externes	0,00 €
Total dépenses		1 605 978,54 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	1,00

FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	0,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	642 391,41
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	2,60
FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	0,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004891 - ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)
Porteur de projet	93823061200013 UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	921 319,30 € HT
Montant de l'aide UE	921 319,30 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le taux d'incidence de la dissection aortique est de 5/100000 habitants/an et augmente avec l'âge. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

L'objectif du projet ADEPT est de réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Cette modélisation intégrera des informations d'imagerie dynamique (notamment d'IRM), de simulation numérique, des données cliniques, mécaniques, histologiques et biologiques (via l'étude de marqueurs sanguins innovants). Cette modélisation nécessite un traitement informatique automatisé basé sur des approches d'intelligence artificielle de type apprentissage profond ("deep learning"). Une validation de cette modélisation sera faite à partir d'IRM sur fantômes d'aorte en utilisant un banc de test qui simulera le rythme cardiaque et qui soit IRM-compatible.

La solution multifactorielle résultant du projet pourra être utilisée cliniquement dans le cadre d'un dispositif médical logiciel afin de personnaliser le parcours de soin pour chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant à un besoin concret : réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

Le projet ADEPT s'inscrit directement dans la Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente (RIS3) 2021-2027, dans les domaines de spécialisation "Santé et soins individualisés et intégrés", et répond aux enjeux majeurs de la santé, en lien avec les atouts et spécificités du territoire régional dont la médecine de précision, qui permet de personnaliser le soin et de placer le patient au cœur du traitement, au croisement des compétences santé et microtechniques de la région et la santé efficiente, qui articule prévention, détection, traitement et suivi efficaces des patients, optimisée grâce aux techniques et technologies médicales et de bio-informatique innovantes régionales, permettant de réduire les impacts sanitaires et les coûts associés (cf. RIS3 Région BFC, 2021-2027).

Le consortium est complémentaire et réunit l'Université Bourgogne Europe, Le CHU de Dijon, et deux entreprises du territoire de Bourgogne-Franche-Comté (CASIS et ennoïa). Les partenaires possèdent des expertises complémentaires couvrant plusieurs disciplines en lien avec la biochimie, l'intelligence artificielle et l'imagerie médicale. Ce projet de recherche collaboratif incluant l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, et plus particulièrement en imagerie médicale, permettra à la région Bourgogne Franche Comté de conforter sa position dans un domaine hautement concurrentiel.

Ce projet devrait permettre de pérenniser des emplois dans les deux structures privées, et entraînera la création de nouvelles embauches dans des thématiques innovantes à fort potentiel de valorisation. En plus de la création d'emploi, ce projet devrait permettre la distribution de nouveaux produits sur des marchés ciblés.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EUROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	0,00 €	921 319,30 €	921 319,30 €				
Taux	0,00 %	100,00 %	100,00 %				
Coût éligible	921 319,30 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Equ 10 : Chariot pour pompe à vide, équipée de deux pièges cryogéniques et d'un manomètre	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	4 898,00 €
Equ 11 : Pompe à vide pour séchage sous ultra-vide	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 473,44 €
Equ 12 : Container non pressurisé pour le stockage de l'azote liquide et son chariot basculeur pour le soutirage	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 435,80 €
Equ 13 : Puissant calculateur avec GPU	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	55 310,47 €
Equ 14-15-16-17 : Ordinateurs fixes et portables	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
Equ 1 : Système de purification d'eau et accessoires	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	7 053,87 €
Equ 2 : Hotte à flux laminaire verticale	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	6 177,09 €
Equ 3 : Vivitro Lab : Banc de test pour l'étude des fantômes d'aorte	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	120 000,00 €
Equ 4 : Congélateur -80	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	14 027,52 €
Equ 5 : Licence suite logiciel ANSYS	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	28 597,00 €
Equ 6 : Combiné réfrigirateur - frigo	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	3 405,29 €
Equ 7 : Jouvence lyophilisateur et accessoires complémentaires	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
Equ 8 : Station d'évaporation (évaporateur rotatif + pompe à vide)	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	13 397,81 €
Equ 9 : Jouvence d'un spectrofluorimètre et d'un spectrophotomètre UV-visible et accessoires complémentaires (fibres optiques et lampes)	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
Ingénieur recherche biomécanique (IFTIM - 4 ans)	050- Frais de personnel directs	200 000,00 €
Stage de 6 mois sur l'approche multi-FRET	050- Frais de personnel directs	3 600,00 €
Stage de 6 mois sur l'expérimentation sur fantômes d'aorte	050- Frais de personnel directs	3 600,00 €
Thèse Chimie sur l'approche multi-FRET (SMOL/RITM)	050- Frais de personnel directs	120 000,00 €
Thèse - simulation numérique et imagerie sur fantômes	050- Frais de personnel directs	120 000,00 €

frais indirects	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	184 263,86 €
consommables	240- Autres dépenses (à spécifier)	32 079,15 €
	Total dépenses	921 319,30 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	0,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	0,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	0,00
FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	2,00
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	0,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	0,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	3,00
FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	3,70

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004906 - ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)
Porteur de projet	26210007600013 CHU DIJON BOURGOGNE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	1 356 037,21 € HT
Montant de l'aide UE	1 015 037,21 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le taux d'incidence de la dissection aortique est de 5/100000 habitants/an et augmente avec l'âge. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

L'objectif du projet ADEPT est de réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Cette modélisation intégrera des informations d'imagerie dynamique (notamment d'IRM), de simulation numérique, des données cliniques, mécaniques, histologiques et biologiques (via l'étude de marqueurs sanguins innovants). Cette modélisation nécessite un traitement informatique automatisé basé sur des approches d'intelligence artificielle de type apprentissage profond ("deep learning"). Une validation de cette modélisation sera faite à partir d'IRM sur fantômes d'aorte en utilisant un banc de test qui simulera le rythme cardiaque et qui soit IRM-compatible.

La solution multifactorielle résultant du projet pourra être utilisée cliniquement dans le cadre d'un dispositif médical logiciel afin de personnaliser le parcours de soin pour chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant à un besoin concret : réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

Le projet ADEPT s'inscrit directement dans la Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente (RIS3) 2021-2027, dans le domaines de spécialisation "Santé et soins individualisés et intégrés", et répond aux enjeux majeurs de la santé, en lien avec les atouts et spécificités du territoire régional dont la médecine de précision, qui permet de personnaliser le soin et de placer le patient au cœur du traitement, au croisement des compétences santé et microtechniques de la région et la santé efficiente, qui articule prévention, détection, traitement et suivi efficaces des patients, optimisée grâce aux techniques et technologies médicales et de bio-informatique innovantes régionales, permettant de réduire les impacts sanitaires et les coûts associés (cf. RIS3 Région BFC, 2021-2027).

Le consortium est complémentaire et réunit l'Université Bourgogne Europe, Le CHU de Dijon, et deux entreprises du territoire de Bourgogne-Franche-Comté (CASIS et ennoïa). Les partenaires possèdent des expertises complémentaires couvrant plusieurs disciplines en lien avec la biochimie, l'intelligence artificielle et l'imagerie médicale. Ce projet de recherche collaboratif incluant l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, et plus particulièrement en imagerie médicale, permettra à la région Bourgogne Franche Comté de conforter sa position dans un domaine hautement concurrentiel.

Ce projet devrait permettre de pérenniser des emplois dans les deux structures privées, et entraînera la création de nouvelles embauches dans des thématiques innovantes à fort potentiel de valorisation. En plus de la création d'emploi, ce projet devrait permettre la distribution de nouveaux produits sur des marchés ciblés.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	341 000,00 €	1 015 037,21 €	1 015 037,21 €				
Taux	25,15 %	74,85 %	74,85 %				
Coût éligible	1 356 037,21 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Matériel_1_Congélateur -80°C	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	14 027,52 €
Matériel_2_2x Ordinateurs portables	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
Matériel_3_Licence Siemens	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	13 261,25 €
Personnel_1_Technicien de recherche clinique 1 (à recruter, temps plein)	050- Frais de personnel directs	210 000,00 €
Personnel_2_Technicien de recherche clinique 2 (mi temps, à recruter)	050- Frais de personnel directs	113 560,00 €
Personnel_3_Manipulateur en électroradiologie médicale	050- Frais de personnel directs	44 800,00 €
Personnel_4_Manipulateur en électroradiologie médicale	050- Frais de personnel directs	44 800,00 €
Personnel_5_Manipulateur en électroradiologie médicale	050- Frais de personnel directs	44 800,00 €
Personnel_6_Chirurgien	050- Frais de personnel directs	108 800,00 €
Personnel_7_Chirurgien	050- Frais de personnel directs	97 800,00 €
Personnel_8_Technicien informatique DSN_à recruter	050- Frais de personnel directs	40 800,00 €
Personnel_9_Ingénieur informatique DSN	050- Frais de personnel directs	65 000,00 €
Coûts indirects 25%	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	201 137,44 €
Prestation externe_1_Histologie et Immunomarquages	140- Dépenses de prestations externes	174 870,00 €
Prestation externe_2_Prestation Siemens	140- Dépenses de prestations externes	26 880,00 €
Prestation externe_3_Logiciel NCL	140- Dépenses de prestations externes	148 600,00 €
Consommables_Agent de contraste IRM Gadovist	240- Autres dépenses (à spécifier)	6 901,00 €
Total dépenses		1 356 037,21 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien	Résultat	Euros	0,00

public (dont: subventions, instruments financiers)			
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	0,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	0,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	1,70
FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	1,00
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	0,00
FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	4,42
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	0,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004935 - ADEPT (Aortic Dissection Evaluation Prediction from Digital Twin)
Porteur de projet	84202956300033 ennoia
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/02/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	788 489,13 € HT
Montant de l'aide UE	473 093,48 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le taux d'incidence de la dissection aortique est de 5/100000 habitants/an et augmente avec l'âge. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

L'objectif du projet ADEPT est de réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Cette modélisation intégrera des informations d'imagerie dynamique (notamment d'IRM), de simulation numérique, des données cliniques, mécaniques, histologiques et biologiques (via l'étude de marqueurs sanguins innovants). Cette modélisation nécessite un traitement informatique automatisé basé sur des approches d'intelligence artificielle de type apprentissage profond ("deep learning"). Une validation de cette modélisation sera faite à partir d'IRM sur fantômes d'aorte en utilisant un banc de test qui simulera le rythme cardiaque et qui soit IRM-compatible.

La solution multifactorielle résultant du projet pourra être utilisée cliniquement dans le cadre d'un dispositif médical logiciel afin de personnaliser le parcours de soin pour chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant à un besoin concret : réaliser un jumeau numérique spécifique à chaque patient atteint d'une dissection chronique de l'aorte afin de modéliser les zones fragiles et de détecter les patients à risque de rupture d'anévrysme. Le taux de mortalité de la dissection aortique de type A est très élevé, de l'ordre de 50% à 2 jours jusqu'à 80% à une semaine si elles ne sont pas opérées en urgence. Malgré la chirurgie, la dissection de type A peut évoluer vers une dissection chronique de type B, dont le risque est l'évolution vers un anévrysme disséquant qui pourra se rompre.

Le projet ADEPT s'inscrit directement dans la Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente (RIS3) 2021-2027, dans les domaines de spécialisation "Santé et soins individualisés et intégrés", et répond aux enjeux majeurs de la santé, en lien avec les atouts et spécificités du territoire régional dont la médecine de précision, qui permet de personnaliser le soin et de placer le patient au cœur du traitement, au croisement des compétences santé et microtechniques de la région et la santé efficiente, qui articule prévention, détection, traitement et suivi efficaces des patients, optimisée grâce aux techniques et technologies médicales et de bio-informatique innovantes régionales, permettant de réduire les impacts sanitaires et les coûts associés (cf. RIS3 Région BFC, 2021-2027).

Le consortium est complémentaire et réunit l'Université Bourgogne Europe, Le CHU de Dijon, et deux entreprises du territoire de Bourgogne-Franche-Comté (CASIS et ennoïa). Les partenaires possèdent des expertises complémentaires couvrant plusieurs disciplines en lien avec la biochimie, l'intelligence artificielle et l'imagerie médicale. Ce projet de recherche collaboratif incluant l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, et plus particulièrement en imagerie médicale, permettra à la région Bourgogne Franche Comté de conforter sa position dans un domaine hautement concurrentiel.

Ce projet devrait permettre de pérenniser des emplois dans les deux structures privées, et entraînera la création de nouvelles embauches dans des thématiques innovantes à fort potentiel de valorisation. En plus de la création d'emploi, ce projet devrait permettre la distribution de nouveaux produits sur des marchés ciblés.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Oui

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	315 395,65 €	473 093,48 €	473 093,48 €				
Taux	40,00 %	60,00 %	60,00 %				
Coût éligible	788 489,13 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Imprimante 3D technologie Polyjet	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	153 163,00 €
Logiciel MIS 26 materialise	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	77 052,00 €
Ordinateur portable	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	0,00 €
CEO (CDI)	050- Frais de personnel directs	48 000,00 €
Ingénierie R&D (CDI)	050- Frais de personnel directs	50 000,00 €
Ingénieur R&D impression 3D (à recruter)	050- Frais de personnel directs	157 500,00 €
Technicien Fabrication additive (à recruter)	050- Frais de personnel directs	122 500,00 €
Frais indirect	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	157 697,83 €
consommable pour les fantômes	240- Autres dépenses (à spécifier)	22 576,30 €
Total dépenses		788 489,13 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	316 121,77
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	1,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	2,00

FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	0,00
FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	0,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004963 - Innovations de Nanovecteurs Théranostiques (i-NanoT)
Porteur de projet	80975930100025 DELPHARM DIJON
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA1 - Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente
Eligibilité temporelle	du 30/01/2024 au 31/12/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 30/01/2024 au 31/12/2028
Coût total éligible	1 915 797,29 € HT
Montant de l'aide UE	766 318,92 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

i-NanoT est un projet de recherche public - privé collaboratif multidisciplinaire visant la production de nanovecteurs pour les applications théranostiques. Le consortium a pour objectif de développer à l'échelle d'un « kg-lab » des nanovecteurs d'origine minérale et organique testés pour le traitement ciblé et le diagnostic de cancers, de pathologies infectieuses et inflammatoires. Les nanovecteurs ainsi générés permettront de répondre de façon appropriée à la stratégie de soins de demain, notamment avec l'émergence de la médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative, et pertinente).

Le partenariat fédère trois partenaires industriels, (SONSAS, DELPHARM, Vivexia), huit laboratoires de recherche (ICB, ICMUB, CTM, RIGHT, FEMTO-ST, CHRONO-ENVIRONNEMENT), 2 établissements de santé (CGFL, CHU-Dijon) et 2 partenaires supports (technopôle SANTENOV et SATT-SAYENS), tous localisés en Bourgogne Franche-Comté. Le consortium couvre l'ensemble de la chaîne de valeur comprenant les actions de synthèse des nanovecteurs, leurs caractérisations physiques, chimiques et biologiques sur un ensemble dédié d'équipements de pointe, leur évaluation biologique *in vitro* et *in vivo*, les étapes de formulation, ainsi que leur production sur une ligne pilote.

La nanomédecine est une branche de la médecine qui applique les connaissances et les outils de la nanotechnologie pour la prévention et le traitement des maladies. La nanomédecine s'appuie sur les propriétés intrinsèques de structures de dimensions nanométriques pour des applications dans le domaine du diagnostic et de la thérapie.

Elle permet ainsi de réaliser une médecine de précision dans les domaines précités et améliore ainsi le rapport bénéfice/risque des traitements en augmentant leur efficacité et leur biodisponibilité au niveau de l'organe cible, tout en réduisant les doses à administrer et le risque de toxicité. La nanomédecine préfigure donc la stratégie de soins de demain, notamment avec l'émergence de la médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative, et pertinente). La croissance du marché des nanotechnologies de la santé est actuellement tirée par divers facteurs tels que la prévalence croissante du cancer. Le moteur de la nanomédecine sont les nanoparticules utilisées pour le

ciblage actif (nanovecteurs). Elles portent le développement économique et leurs applications couvrent diverses pathologies incluant les tumeurs, et les maladies inflammatoires ou infectieuses. Une plus-value spectaculaire est que les nanovecteurs peuvent être utilisés à la fois comme le principe actif et son vecteur vers la cible, mais aussi comme agent de contraste permettant de suivre les effets thérapeutiques - ce que l'on appelle les approches théranostiques combinant ainsi effets thérapeutiques et outils de diagnostic. Pour autant, l'un des défis importants pour l'utilisation de ces nanomatériaux en médecine est de les rendre biocompatibles et de comprendre le chemin biologique du nanovecteur vers sa cible. Chaque nanovecteur possède ses propres spécificités : il est donc fondamental de progresser dans les champs de la nanothérapie et de la nanotoxicologie afin de comprendre comment il interagit avec le vivant. Malheureusement, les études sont difficilement comparables et rarement utilisables : une approche basée sur des procédures opérationnelles standardisées (synthèse, évaluation, formulation, production) est donc nécessaire pour entretenir

la croissance de la nanomédecine. De plus, la nanovectorisation médicamenteuse se heurte à un autre verrou : la caractérisation des nano-systèmes. Les propriétés et caractéristiques physico-chimiques et biologiques sont en effet des connaissances clés pour comprendre et quantifier les actions des nanovecteurs. La vectorisation d'une molécule par un type de nano-cargo n'est pas nécessairement généralisable ni d'un nanovecteur à l'autre

ni d'une pathologie à l'autre et cela constitue un frein additionnel. La formulation et la caractérisation des composés pharmaceutiques actifs sont ici prépondérantes pour développer et choisir le nano-système idoine possédant les propriétés adaptées à la cible thérapeutique et ainsi optimiser la vectorisation. Finalement, et au-delà des bénéfices théranostiques que la nanomédecine peut apporter, son développement clinique nécessite de mettre en place une stratégie robuste, fiable et reproductible pour produire des nanovecteurs à l'échelle du kg et d'initier le passage du laboratoire vers l'industrie.

En lien avec les efforts mondiaux entrepris pour le développement de nouvelles approches thérapeutiques, la région Bourgogne Franche-Comté a clairement identifié la santé comme un domaine clé de sa stratégie de spécialisation intelligente. L'ambition régionale s'appuie sur un socle d'acteurs locaux pour propulser l'innovation sur plusieurs axes, et en particulier sur la médecine de précision et les approches 5P, facteurs importants de la croissance économique. Dans ce contexte, il est fondamental de restaurer la souveraineté de l'industrialisation régionale des produits de santé. Malgré ce macro-dynamisme régional remarquable, force est de constater qu'à une granularité plus fine, cette vitalité repose essentiellement sur des partenariats épars, et conduit donc à une inévitable dislocation des recherches, sans lisibilité à la hauteur d'une « filière », même si la qualité des travaux menés dans ces initiatives n'est évidemment pas en cause. En réponse à ce constat, le projet i-NanoT a pour ambition de fédérer, au travers d'un projet de recherche sur les nanovecteurs théranostiques structurant et innovant, les complémentarités interdisciplinaires des forces territoriales distribuées sur la chaîne de valeur de la nanovectorisation.

L'impact est économique pour la Région Bourgogne Franche-Comté puisque les projections des partenaires industriels tablent sur un accroissement de leurs portfolios de produits et de services et soulignent un besoin décisif de personnels sur des emplois hautement qualifiés. Des retombées sur l'offre de formation régionale sont attendues puisque, en lien avec les acteurs des UFR, les partenaires contribueront à la définition d'une nouvelle maquette de formation de Master en nanotechnologies pour la santé qui est actuellement en discussion.

Un impact en termes de propriétés intellectuelles et de rayonnement scientifique puisque plusieurs brevets seront déposés et des articles scientifiques publiés en lien avec le projet. Finalement, les répercussions s'étendront jusqu'à la structuration d'une filière régionale bénéficiant de la dynamique impulsée par le projet pour la création d'un guichet unique en nanomédecine, et permettront aussi d'assoir une position de leadership national avec l'édition d'un livre blanc sur l'utilisation des nanotechnologies en santé à l'horizon post-projet. Il sera générateur d'innovation dans plusieurs champs interdisciplinaires comme, la particularisation des nanovecteurs, leur déploiement en imagerie médicale, mais aussi plus généralement en nanotoxicologie où des progrès sont attendus notamment sur la normalisation des méthodes et des pratiques.

Dans le cadre du projet, une pré-liste de candidat nanovecteurs théranostiques a d'ores et déjà été anticipée de par les compétences des divers acteurs à les produire à l'échelle du laboratoire mais également de par l'adéquation entre les propriétés intrinsèques des nanoparticules (propriétés magnétiques, optiques, antibactériennes, d'encapsulation de substances

médicamenteuses...) et les domaines d'application envisagés (traitement du cancer, maladies infectieuses et inflammatoires). L'élaboration des nanovecteurs nécessite de donner une fonction biologique à la surface des nanoparticules synthétisées, c'est-à-dire ajouter des fonctionnalités aux nanoparticules de sorte de pouvoir les utiliser pour traiter et/ou imager les pathologies ciblées. L'efficacité des interactions spécifiques avec la cible thérapeutique sera évaluée par des études *in vitro* (cytotoxicité, etc.) et *in vivo* (biodistribution, suivi tumoral, etc.). Pour y parvenir, des verrous technologiques liés notamment à la fonctionnalisation des nanoparticules devront être levés. C'est la raison pour laquelle un investissement différenciant sera réalisé dans l'acquisition d'une chaîne performante d'outils de caractérisation. L'acquisition de tels dispositifs dédiés au développement de la nanovectorisation sera une première en Région Bourgogne Franche-Comté. Cette ligne d'équipements de pointe apporte un vrai paradigme de moyens et

permettra d'impulser un champ nouveau d'études dans la compréhension des mécanismes mis en jeu au cours de l'internalisation des nanovecteurs par des cellules cancéreuses, inflammées ou infectieuses. Cette approche nouvelle dans la caractérisation des interactions cellules/nanovecteurs amènera à une reconnaissance de notre expertise à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine. Ainsi, les acteurs académiques et industriels impliqués aussi bien dans le développement des nanovecteurs à l'échelle du laboratoire qu'à l'échelle de la production seront en mesure de quantifier précisément le taux de fonctionnalisation des nanovecteurs notamment lorsque plusieurs ligands sont greffés en surface. Une « carte d'identité » du nanovecteur sera ainsi proposée et regroupera les propriétés physiques, chimiques, biologiques, mais aussi leurs caractéristiques d'agent de contraste pour l'imagerie fonctionnelle. Compte tenu de la diversité des nano-objets proposés et de leurs divers degrés de maturité au démarrage du projet, le consortium s'est fixé deux jalons pour sélectionner les nanovecteurs les plus efficaces face à la pathologie. Ce sont donc les résultats des évaluations *in vitro* et *in vivo* qui seront décisifs sur le choix des nanovecteurs. Les candidats les plus prometteurs seront mis en forme dans la voie d'administration adéquate face à la pathologie considérée et seront préparés pour être produits sur une ligne pilote dite « kg-lab ». Ainsi, les résultats du projet permettront donc de proposer des actions théranostiques sur des pathologies en forte augmentation dans les populations. Les nanovecteurs seront développés comme approche thérapeutique et diagnostic pour le traitement de tumeurs cancéreuses, de certaines maladies inflammatoires et pour faire face à des pathogènes infectieux particulièrement préoccupants en termes de santé publique. Le projet fera émerger des procédures de standardisation dans la manufacture de ces nanovecteurs afin de pouvoir produire *in fine* à l'échelle industrielle des lots de façon reproductibles et normatives.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Le projet i-Nano-T est éligible au programme car il s'agit d'un projet de R&D débouchant sur des innovations, à partir de la recherche publique et privée. En effet, le projet repose sur un consortium régional constitué d'acteurs industriels, de forces académiques, d'établissements de santé et de technopôles qui forment une chaîne de valeur interconnectée.

Le projet proposera à ces partenaires économiques en BFC un levier de croissance permettant simultanément de stimuler leur transition industrielle vers un marché à fort potentiel et de créer de nouveaux outils de production de systèmes de nanomédecine. De plus, les fonds permettront d'agrégger sur le territoire un référentiel

d'équipements de caractérisation de dernière génération spécifiquement dédié à l'évaluation des synthèses et au développement de nanovecteurs pour la médecine personnalisée.

A court terme, l'aide renforcera l'innovation autour de la nanovectorisation en proposant des stratégies théranostiques nouvelles, et à moyen terme permettra aux entreprises régionales de proposer un portfolio de médicaments (molécules thérapeutiques, formulation spécifique, etc.) et de services (ex : études de toxicité, bio-évaluation) adaptés aux pathologies cliniques et la médecine du futur.

Le projet i-NanoT s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en répondant au domaine de spécialisation (DS) « santé et soins individualisés et intégrés ». Les enjeux de ce domaine régional sont l'innovation de la médecine de précision, son efficience et son accessibilité. Le projet I-nano-T y répond car les nanovecteurs théranostiques, situés au cœur du projet, sont une spécialité régionale différenciante permettant d'adresser des stratégies de soin innovantes.

En plaçant les approches nanotechnologiques comme objet-frontière impliquant la convergence d'actions, cet axe interdisciplinaire convoque de nombreuses disciplines disponibles sur le territoire régional favorisant l'émergence de nouveaux paradigmes théranostiques pour des applications porteuses de l'industrie médicale régionale.

Le projet i-NanoT s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en répondant au domaine de spécialisation (DS) « santé et soins individualisés et intégrés ». Les enjeux de ce domaine régional sont l'innovation de la médecine de précision, son efficience et son accessibilité. Le projet I-nano-T y répond car les nanovecteurs théranostiques, situés au cœur du projet, sont une spécialité régionale différenciante permettant d'adresser des stratégies de soin innovantes.

En plaçant les approches nanotechnologiques comme objet-frontière impliquant la convergence d'actions, cet axe interdisciplinaire convoque de nombreuses disciplines disponibles sur le territoire régional favorisant l'émergence de nouveaux paradigmes théranostiques pour des applications porteuses de l'industrie médicale régionale.

Rôles dans le projet :

- Industrialisation des procédés de formulation des nanovecteurs (WP4 & WP6)
- Contrôle qualité des lots de nanovecteurs qui seront fabriqués (W4 et WP2)

Ainsi, il est proposé d'attribuer une aide FEDER de 766 318,92 € représentant 40% du coût total de 1 915 797,29 €.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	1 149 478,37 €	766 318,92 €	766 318,92 €				
Taux	60,00 %	40,00 %	40,00 %				
Coût éligible	1 915 797,29 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
cuves de formulation et stabilisation	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	200 000,00 €
Equipement de formulation / séchage et stabilisation / distribution et contrôle de la qualité et stabilité	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	500 000,00 €
Equipement de système de traitement des effluents gazeux et de performance environnementale et développement durable et gestion des risques nanoparticules	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	200 000,00 €
Chef de projet	050- Frais de personnel directs	40 323,58 €
ingénieur FEDER / technicien supérieur	050- Frais de personnel directs	120 000,00 €
Ingénieur ou pharmacien	050- Frais de personnel directs	40 323,58 €
Technicien	050- Frais de personnel directs	104 990,67 €
Technicien	050- Frais de personnel directs	90 000,00 €
frais indirects	120- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 25 % des coûts directs éligibles avec méthode de calcul	375 159,46 €
location d'équipements de séchage	140- Dépenses de prestations externes	40 000,00 €
articles de conditionnement primaires et secondaires	240- Autres dépenses (à spécifier)	35 000,00 €
consommables	240- Autres dépenses (à spécifier)	35 000,00 €
matériel à usage unique	240- Autres dépenses (à spécifier)	60 000,00 €
matières premières	240- Autres dépenses (à spécifier)	55 000,00 €
produits de nettoyage et décontamination / désinfection	240- Autres dépenses (à spécifier)	20 000,00 €
Total dépenses		1 915 797,29 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	3,00

FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	0,00
FED_RCO07 - Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs	Réalisation	organismes soutenus	0,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	1 149 478,37
FED_RCR05 - PME innovant en interne	Résultat	Entreprises (PME)	0,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC006173 - Centre Bourgogne-Franche Comté - AEN Site INRAE - Dijon ville
Porteur de projet	18007003900680 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.1-TA2 - Soutenir la structuration de la recherche en lien avec la RIS3
Eligibilité temporelle	du 01/10/2024 au 30/09/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/10/2024 au 31/05/2025
Coût total éligible	493 105,33 € HT
Montant de l'aide UE	345 173,73 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

L'opération immobilière de réhabilitation l'équipement scientifique AEN portée par le Centre INRAE Bourgogne-Franche-Comté, fait partie des opérations retenues par INRAE au titre du CPER 2021-27. Le projet ambitionne de réaliser une rénovation énergétique et fonctionnelle de cet outil de recherche rattaché au Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA). Il vise notamment à pérenniser nos recherches d'excellence visant à comprendre les mécanismes en jeu dans les perceptions sensorielle, de manière intégrée. Créeé en 1971 par Roger Baradé, architecte du campus de l'Université de Bourgogne, cet équipement est vétuste, c'est pourquoi notre projet poursuit une rénovation selon trois axes : énergétique, sanitaire et organisationnel.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'opération répond à l'objectif spécifique 1.1 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021 - 2027 visant à développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe et notamment au type d'action n°2 "soutenir la structuration de la recherche en lien avec la RIS3".

La rénovation de bâtiments de recherche et de locaux scientifiques (plateformes, plateaux et pôles scientifiques et technologiques etc.) sont expressément mentionnés dans le programme.

Elle s'inscrit ainsi pleinement dans le cadre du domaine stratégique de la RIS3 "Chaîne de valeur au service d'une alimentation durable".

L'INRAE poursuit une démarche ambitieuse dans la recherche autour de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. A travers son Centre situé en Bourgogne Franche Comté, chercheurs et chercheuses s'investissent dans les domaines de l'alimentation, de l'agroécologie et de l'économie des territoires ruraux et périurbains.

Cette rénovation permettra d'avoir un outil de recherche performant pour poursuivre les recherches innovantes sur les effets de l'alimentation sur la santé. L'opération immobilière de réhabilitation l'équipement scientifique AEN portée par le Centre INRAE Bourgogne-Franche-Comté, ambitionne de réaliser une rénovation énergétique et fonctionnelle de cet outil de recherche rattaché au Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA). Il vise notamment à pérenniser les recherches d'excellence visant à comprendre les mécanismes en jeu dans les perceptions sensorielle, de manière intégrée.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	E			
Engagement							
Montant	147 931,60 €	345 173,73 €	345 173,73 €				
Taux	30,00 %	70,00 %	70,00 %				
Coût éligible	493 105,33 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
LOT 01 - Désamiantage	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	0,00 €
LOT 02 - Traitement plomb	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	0,00 €
LOT 03 - Etanchéité / Isolation toiture	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	66 280,11 €
LOT 04 - Démolition	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	44 030,00 €
LOT 05 - Menuiseries Extérieures / serrurerie	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	17 064,75 €
LOT 06 - Menuiserie agencement	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	53 847,20 €
LOT 07 - Plâtrerie Peinture Faux plafond	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	49 233,81 €
LOT 08 - Revêtements de sols	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	25 015,50 €
LOT 09 - Plomberie / CVC	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	79 950,60 €
LOT 10 Electricité	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	100 468,18 €
LOT 11 Refection d'enduit	030- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de montant forfaitaire	0,00 €
Bureau de contrôle dont VIEL TF (1%)	140- Dépenses de prestations externes	0,00 €
CSPS (1,3%)	140- Dépenses de prestations externes	4 552,00 €
Frais de Publicité	140- Dépenses de prestations externes	720,00 €
Maitrise d'Oeuvre - TF : 10,5%	140- Dépenses de prestations externes	51 943,18 €
Mesures libératoires de chantier	140- Dépenses de prestations externes	0,00 €
OPC	140- Dépenses de prestations externes	0,00 €
Total dépenses		493 105,33 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien	Résultat	Euros	0,00

public (dont: subventions, instruments financiers)			
FED_RCO06 - Chercheurs travaillant dans des centres de recherche bénéficiant d'un soutien	Réalisation	Nombre d'ETP annuels	526,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC001351 - Investissement matériel de production pour les ateliers de menuiserie Aluminium et Acier
Porteur de projet	40863573800037 SARL BOUDIER
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RS01.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 17/03/2023 au 30/06/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 17/03/2023 au 31/12/2025
Coût total éligible	389 110,00 € HT
Montant de l'aide UE	136 188,50 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Augmentation de la performance productive de l'entreprise par de nouveaux produits afin de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'entreprise Boudier est active depuis 28 ans dans le domaine de la métallerie : menuiseries en aluminium, ouvrages en acier, portes blindées, appareils de cuisson pour professionnels, etc.

L'entreprise est en croissance constante et souhaite proposer des nouveaux produits pour s'ouvrir à de nouveaux marchés car la demande du marché local est forte.

L'acquisition de ces matériels permettra à l'entreprise de faire face à ces nouvelles demandes et améliorer la productivité tout en sécurisant les emplois et les risques liés à la manutention des matériaux.

La société sollicite donc une subvention européenne pour réaliser ce projet de développement. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS1.3 et vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs (FEDER).

Cette opération s'inscrit également dans le cadre du régime au régime cadre exempté de notification n°SA.117857 Régime cadre exempté de notification relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2024-2026, le taux d'intervention publique maximum est de 35 % pour une petite entreprise ; celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 35 % (136 188,50 €) d'une assiette de 389 110,00 € HT.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 136 188,50€ représentant un taux de 35% d'une assiette s'élevant à 389 110 € HT

Le FEDER sera reparti en deux versements, un au crédit bailleur pour un montant de 72 800€ (contrat A1N53335 001 pour un montant de 123 000€ et contrat A1N53335 002 pour un montant de 85 000€) correspondant à un investissement de 208 000 € HT, soit 35%, et l'autre au porteur pour un montant de 63 388,50 € (soit 35% de l'investissement payé par l'entreprise)

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES		
	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS
Financeur		@table:table-column UNION EUROPEENNE
Engagement		@table:table-column Fonds européen de développement régional
Montant	252 921,50 €	136 188,50 €
Taux	65,00 %	35,00 %
Coût éligible	389 110,00 €	

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
2 ponts roulant avec option commande radio	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	67 260,00 €
centre d'usinage Phantomatic T Star	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	123 000,00 €
mainipulateur à ventouses - série S6500	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	7 150,00 €
Pont de 6 part 6 charges 380kg, suspendu sous portique	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	7 500,00 €
Presse à vitrer lourde charge, semi-fixe série S5010SF	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	19 000,00 €
Sertisseuse 2 têtes code S5304	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	80 200,00 €
Tronçonneuse double tête Twin Ferro	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	85 000,00 €
Total dépenses		389 110,00 € HT

INDICATEURS				
Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle	
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00	
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00	
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	4,00	
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00	
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	252 921,50	

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC001427 - Investissement presses injection hydrauliques dernière génération - production matériel NRBC - marché de la Défense
Porteur de projet	64695001400019 JEANTET ELASTOMERES
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 23/01/2023 au 30/04/2027
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 23/01/2023 au 31/12/2026
Coût total éligible	696 697,50 € HT
Montant de l'aide UE	174 174,37 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

La société JEANTET ELASTOMERES située à Saint-Claude dans le Jura est spécialisée dans la production de pièces moulées en élastomère (caoutchouc).

Elle souhaite investir dans des presses d'injection dernière génération destinées à la production de matériel militaire de protection (bottes, gants) contre les menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC). Ces investissements permettront à l'entreprise de diversifier sa production et de répondre à de nouvelles commandes.

Cette opération s'inscrit dans les objectifs de l'OS1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME. Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 174 174,37 €, représentant un taux de 25% d'une assiette de 696 697,50 € HT.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur :

Présentation de l'entreprise : La société JEANTET ELASTOMERES située à Saint-Claude dans le Jura est spécialisée dans la production de pièces moulées en élastomère (caoutchouc).

Objectifs et éligibilité de l'opération : Le projet consiste en l'investissement dans des équipements de production neufs permettant au porteur de fabriquer des produits qu'il ne peut pas produire avec ses équipements actuels et de pouvoir répondre à de nouvelles commandes (équipements de protection contre les risques NRBC). Par conséquent, la société JEANTET ELASTOMERES pourra augmenter son chiffre d'affaires, conquérir de nouveaux marchés (secteur de la défense) et ainsi passer un cap de développement important.

L'opération s'inscrit ainsi dans les objectifs de l'OS 1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et plus particulièrement dans ceux de la Fiche Action portant sur les investissements stratégiques des PME.

Éligibilité du porteur : Étant une PME, et plus particulièrement une moyenne entreprise au sens de l'annexe 1 du RGEC n°800/2008 du 6 aout 2008, la société JEANTET ELASTOMERES est éligible à l'OS1.3 du programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 et à la Fiche Action "Investissements stratégiques des PME".

Éligibilité temporelle et géographique : L'opération est localisée dans la zone couverte par le programme puisqu'elle se déroulera à Saint-Claude, dans le Jura (39). La première demande d'aide, sous forme de lettre d'intention, a été réceptionnée le 23/01/2023. Au regard des documents transmis, aucun engagement juridique n'a été passé avant cette date.

Régime d'aide : Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime n° SA.117857 relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026. Le taux d'aide publique maximum prévu par ce régime est de 25% pour les moyennes entreprises. Celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 174 174,37 € soit 25% d'une assiette totale de 696 697,50 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional				
Engagement							
Montant	522 523,13 €	174 174,37 €	174 174,37 €				
Taux	75,00 %	25,00 %	25,00 %				
Coût éligible	696 697,50 €						

DÉPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
3 Presses d'injection hydraulique		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	696 697,50 €
Total dépenses			696 697,50 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	522 523,13
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	3,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002498 - UCH SAUT TECHNOLOGIQUE-CN-IA-DECARBONATION & CROISSANCE LUXE
Porteur de projet	44933631200011 uch
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 30/06/2023 au 31/10/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 30/06/2023 au 30/06/2025
Coût total éligible	1 730 000,00 € HT
Montant de l'aide UE	430 425,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

La société UCH (usinage de composants horlogers) est une PME installée à Villard-Saint-Sauveur dans le Jura et spécialisée dans l'usinage de pièces métalliques complexes de petite taille (inférieure à 65 mm) destinées à l'horlogerie, la maroquinerie de luxe ou encore le secteur médical, aéronautique et connectique.

Elle souhaite investir dans une machine d'usinage transfert à commande numérique très haute technologie qui lui permettra de réaliser des pièces de formes plus complexes et de différentes tailles, qu'elle ne peut pas produire aujourd'hui. En franchissant un cap technologique important, la société UCH pourra conquérir de nouveaux marchés et renforcer sa compétitivité.

Cette opération s'inscrit dans les objectifs de l'OS1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME. Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 430 425,00€, représentant un taux de 24,88% d'une assiette de 1 730 000,00 € HT.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur :

Présentation de l'entreprise : La société UCH (usinage de composants horlogers) est une PME installée à Villard-Saint-Sauveur dans le Jura et spécialisée dans l'usinage de pièces métalliques complexes de petite taille (inférieure à 65 mm) destinées à l'horlogerie, la maroquinerie de luxe ou encore le secteur médical, aéronautique et connectique.

Objectifs et éligibilité de l'opération : UCH souhaite faire l'acquisition d'une nouvelle machine d'usinage transfert à commande numérique qui lui permettra de franchir un cap technologique jamais atteint. Grâce à cet investissement, l'entreprise pourra réaliser des pièces de formes plus complexes et de différentes tailles, qu'elle ne peut pas produire aujourd'hui. Le niveau de productivité sera significativement augmenté et l'investissement contribuera par ailleurs à la décarbonation de l'activité de UCH puisque les consommations électriques devraient être fortement réduites.

L'opération s'inscrit ainsi dans les objectifs de l'OS 1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et plus particulièrement dans ceux de la Fiche Action portant sur les investissements stratégiques des PME.

Éligibilité du porteur : Étant une PME, et plus particulièrement une moyenne entreprise au sens de l'annexe 1 du RGEC n°800/2008 du 6 aout 2008, la société UCH est éligible à l'OS1.3 du programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 et à la Fiche Action "Investissements stratégiques des PME".

Éligibilité temporelle et géographique : L'opération est localisée dans la zone couverte par le programme puisqu'elle se déroulera à Villard-Saint-Sauveur, dans le Jura (39). Le dossier de demande de subvention a été réceptionné le 30/06/2023 via le portail E-Synergie. Au regard des documents transmis, aucun engagement juridique n'a été passé avant cette date.

Régime d'aide : Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime n° SA.117857 relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026. Le taux d'aide publique maximum prévu par ce régime est de 25% pour les moyennes entreprises. Celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 430 425,00 € soit 24,88% d'une assiette totale de 1 730 000,00 € HT (montant FEDER plafonné au montant demandé dans la demande de subvention).

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional				
Engagement							
Montant	1 299 575,00 €	430 425,00 €	430 425,00 €				
Taux	75,12 %	24,88 %	24,88 %				
Coût éligible	1 730 000,00 €						

DÉPENSES			
Poste de dépense		Catégorie de dépense	Montant
Machine d'usinage transfert CN très haute technologie		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 730 000,00 €
		Total dépenses	1 730 000,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	2,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	1 299 575,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002578 - Investissement machines numériques: virage stratégique et nouveau marché
Porteur de projet	64715026700019 DECOLLETAGE GENET
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 07/07/2023 au 30/04/2027
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 07/07/2023 au 31/12/2026
Coût total éligible	1 273 950,00 € HT
Montant de l'aide UE	318 487,50 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

DECOLLETAGE GENET est une PME située à Hauts-de-Bienne (Jura) spécialisée dans le travail du métal, notamment l'usinage de pièces en laiton, acier, inox, aluminium destinées aux marchés de l'électricité, de l'électronique et de la connectique.

Elle souhaite investir dans plusieurs machines qui lui permettront de réaliser des pièces de plus petite taille, plus précises et des pièces en laiton sans plomb. En franchissant un cap technologique important, la société pourra conquérir de nouveaux marchés et renforcer sa compétitivité.

Cette opération s'inscrit dans les objectifs de l'OS1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME. Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 318 487,50€ représentant un taux de 25% d'une assiette de 1 273 950,00 € HT.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur :

Présentation de l'entreprise : La société DECOLLETAGE GENET est une PME située à Hauts-de-Bienne (Jura) spécialisée dans le travail du métal, notamment l'usinage de pièces en laiton, acier, inox, aluminium destinées aux marchés de l'électricité, de l'électronique et de la connectique.

Objectifs et éligibilité de l'opération : GENET DECOLLETAGE souhaite faire l'acquisition de plusieurs machines qui lui permettront de se positionner sur de nouveaux marchés notamment l'usinage de pièces en laiton sans plomb afin d'anticiper les évolutions réglementaires. Les nouveaux équipements lui permettront également de répondre à certaines commandes auxquelles elle ne peut pas répondre actuellement en particulier pour des pièces de plus petite taille et de précision plus élevée (degré de complexité accru apparaissant dans les projets clients en cours d'étude). Son niveau de productivité sera augmenté.

L'opération s'inscrit ainsi dans les objectifs de l'OS 1.3 du Programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 qui vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et plus particulièrement dans ceux de la Fiche Action portant sur les investissements stratégiques des PME.

Éligibilité du porteur : Étant une PME, et plus particulièrement une moyenne entreprise au sens de l'annexe 1 du RGEC n°800/2008 du 6 aout 2008, la société GENET DECOLLETAGE est éligible à l'OS1.3 du programme BFC et massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027 et à la Fiche Action "Investissements stratégiques des PME".

Éligibilité temporelle et géographique : L'opération est localisée dans la zone couverte par le programme puisqu'elle se déroulera à Hauts-de-Bienne, dans le Jura (39). Le dossier de demande de subvention a été réceptionné le 06/07/2023 via le portail E-Synergie. Au regard des documents transmis, aucun engagement juridique n'a été passé avant cette date.

Régime d'aide : Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime n° SA.117857 relatif aux aides à finalité régionale (AFR) pour la période 2024-2026. Le taux d'aide publique maximum prévu par ce régime est de 25% pour les moyennes entreprises. Celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 318 487,50€ soit 25% d'une assiette totale de 1 273 950,00 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de développement régional				
Engagement							
Montant	955 462,50 €	318 487,50 €	318 487,50 €				
Taux	75,00 %	25,00 %	25,00 %				
Coût éligible	1 273 950,00 €						

DÉPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Centre de tournage CN		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	145 545,00 €
Embarreur pour centre de tournage CN		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	30 000,00 €
Machine d'inspection et de tri		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	170 200,00 €
Tour ESCOMATIC TYPE D5 TWIN		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	308 000,00 €
Tour ESCOMATIC TYPE D6 ULTRA		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	298 460,00 €
Tour ESCOMATIC TYPE NM6-FLEXI		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	321 745,00 €
		Total dépenses	1 273 950,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	1,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	955 462,50
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002801 - Extension du bâtiment de production
Porteur de projet	82965230400017 SCI MERMOZ
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RS01.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 26/07/2023 au 30/04/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 26/07/2023 au 31/12/2024
Coût total éligible	345 973,35 € HT
Montant de l'aide UE	111 092,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

STELEC est une entreprise spécialisée en électricité industrielle (installation, automatisme, supervision de process, maintenanc, conformités HT/BT) et en réparation de moteurs électriques (vente et bobinage). Elle a été créée en 1997 par Patrick Bouché puis transmise à son fils, Aurélien. Elle fait partie des rares sociétés familiales dans le domaine de l'électricité industrielle, en particulier dans la production de machines tournantes, activité concentrée entre les mains de grands groupes.

En 2022, à la suite de la fermeture du seul atelier de production icaunais fabriquant des machines tournantes, STELEC a démarré cette activité, qui représente désormais 20 % de son chiffre d'affaires. L'entreprise souhaite développer cette activité pour laquelle elle ne compte qu'un seul client actuellement. C'est pour cette raison qu'elle souhaite étendre le bâtiment de son site de Saint-Clément (Yonne). L'extension d'environ 400 m² permettra à STELEC de conquérir de nouveaux marchés et d'obtenir la certification ISO 9001, indispensable pour acquérir de nouveaux clients.

La société sollicite donc une subvention européenne pour réaliser ce projet de développement. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS1.3 et vise à renforcer la compétitivité des PME.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : La SCI Mermoz souhaite étendre le bâtiment de production d'une surface de 400 m² mis à disposition de l'entreprise STELEC, afin que cette dernière, spécialisée en électricité industrielle, puisse lancer son activité de construction de machines tournantes. STELEC œuvre sur le marché de l'électricité industrielle depuis 1997 et a démarré son activité de fabrication de machines tournantes en 2022 (un seul client).

Le porteur de projet est une SCI, cependant, les liens capitalistiques démontrent une possession indirecte par la société d'exploitation STELEC. Le porteur de projet conduit les investissements immobiliers pour le compte de STELEC.

Ce bâtiment sera situé sur un terrain rue Jean-Mermoz à Saint-Clément, dans l'Yonne (Parcelle ZE 87).

Marchés, produits et savoir-faire : STELEC, par le biais de l'extension de son bâtiment de production, pourra continuer à innover, fabriquer de nouvelles machines tournantes et obtenir la certification ISO 9001, nécessaire pour développer sa production en convainquant de nouveaux clients. L'entreprise passera d'un modèle artisanal à un modèle industriel, notamment pour la partie im-

prégnation. Elle pourra ainsi répondre à la demande et améliorer sa compétitivité et sa réactivité sur le marché exigeant de l'énergie, en augmentant la qualité de ses machines tournantes. Elle franchira ainsi un cap de développement.

Ce projet s'inscrit donc bien dans les objectifs du programme FEDER FSE+ BFC 2021-2027 et notamment au sein de l'OS 1.3 visant à renforcer la croissance durable et la compétitivité et la création d'emplois dans les PME.

Sa stratégie : La société a fourni une note cap de développement dans laquelle sont décrites l'ensemble des stratégies de STELEC. La stratégie de cap de développement vise à développer les activités électricité industrielle et fabrication de machines neuves, en devenant plus compétitive et en offrant des produits de meilleure qualité tout en conservant la production en France.

Concernant la transition écologique, STELEC a choisi de travailler avec des entreprises locales et a fait poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment. Le bâtiment n'est pas chauffé par choix, il bénéficie du chauffage de l'autre hall. Un éclairage LED intelligent a été mis en place et la gestion des déchets a été améliorée (bac de rétention pour les huiles). Plus largement, l'activité de l'entreprise permet la réalisation d'économies d'énergie par ses clients. Les bureaux sont par ailleurs équipés de pompes à chaleur, et le site est également centre de collecte Ecosystème (lampes et tubes fluorescents) et Corepile (piles et batterie).

La société sollicite donc une subvention européenne pour réaliser ce projet de développement. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS1.3 et vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs (FEDER).

Cette opération s'inscrit également dans le cadre du régime au régime cadre exempté de notification n°SA.117857 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2024-2026. Le taux d'intervention publique maximum est de 35,00 % pour une petite entreprise ; celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 32,11 % (111 092,00€) et celle de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais à 2,89 % (10 000,00 €) d'une assiette de 345 973,35 € HT.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 111 092,00 €, représentant un taux de 32,11 % d'une assiette s'élevant à 345 973,35 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			AUTRES PUBLICS	UNION EUROPEENNE			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Communauté d'agglomérations	Fonds européen de développement régional	E		
Engagement							
Montant	224 881,35 €	121 092,00 €	10 000,00 €	111 092,00 €			
Taux	65,00 %	35,00 %	2,89 %	32,11 %			
Coût éligible	345 973,35 €						

DÉPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Charpente - Couverture - Bardage		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	165 741,00 €
Gros oeuvre		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	66 491,75 €
Menuiseries extérieures		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 360,00 €
VRD		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	111 380,60 €
Total dépenses			345 973,35 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	2,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	224 881,35
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2025

Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027

Priorité 3 : "Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité"
Programmation initiale : avis favorable

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Autofinancement	Régime d'aide	
3	2.1	1	BFC003084	SELONCOURT (25), 1, 2, 5 Rue du Clair Soleil : Rénovation énergétique de 36 logements sociaux dans un bâtiment	NEOLIA	864 807,75 €	144 000,00 €	16,65 %		100 653,24 €				620 154,51 €	2012-21 Décision d'exemption SIEG notifiée sous le numéro C2011-9380	
3	2.1	1	BFC003133	Amélioration thermique de 24 logements 1, rue Oehmichen à MONTBELIARD	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS	658 309,75 €	96 000,00 €	14,58 %	83 300,30 €	68 000,00 €		76 000,00 €		335 009,45 €	2012-21 Décision d'exemption SIEG notifiée sous le numéro C2011-9380	
3	2.1	1	BFC003134	Amélioration thermique de 24 logements 2 rue du Petit Chênois à MONTBELIARD	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS	681 277,18 €	96 000,00 €	14,09 %	83 330,07 €	68 000,00 €		76 000,00 €		357 947,11 €	2012-21 Décision d'exemption SIEG notifiée sous le numéro C2011-9380	
3	2.1	1	BFC008234	MAICHE (25), 3-5 et 6-8-10-12-14 Rue Guyemer : Rénovation énergétique de 56 logements sociaux	IDEHA	560 000,00 €	224 000,00 €	40,00 %	33 472,44 €	65 490,81 €				237 036,75 €	2012-21 Décision d'exemption SIEG notifiée sous le numéro C2011-9380	
Sous-total			4				2 764 394,68 €	560 000,00 €		200 102,81 €	302 144,05 €		- €	152 000,00 €	- €	1 550 147,82 €
3	2.2	1	BFC005992	Création d'une chufferie biomasse avec un réseau de chaleur à Fontaines (71)	Commune de Fontaines	1 143 107,32 €	379 015,78 €	33,16%					421 159,34 €		342 932,20 €	SA111726 - Régime cadre exempté relatif aux aides en faveur de la protection de l'environnement (ex RA n° SA59108)
3	2.2	1	BFC007984	Création de 3 chufferies bois (plaquettes) et leurs réseaux.	COMMUNE D'ARBOIS	3 985 172,39 €	987 618,54 €	24,78%					1 562 891,79 €		1 434 662,06 €	SA111726 - Régime cadre exempté relatif aux aides en faveur de la protection de l'environnement (ex RA n° SA59108)
Sous-total			2				5 128 279,71 €	1 366 634,32 €		- €	- €	- €	1 984 051,13 €	- €	1 777 594,26 €	
3	2.7	1	BFC006797	Programme d'actions 2024	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE	764 099,17 €	371 856,72 €	48,67%	109 534,75 €	85 627,41 €	46 728,16 €	137 160,98 €	1 714,13 €	11 477,02 €	Auc - Aucun régime d'aide	
3	2.7	1	BFC006870	Transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne-Franche-Comté-2024-2027	ASSOCIATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATURE	378 295,13 €	208 200,76 €	55,04%	26 400,00 €	30 044,00 €	48 332,00 €			65 318,37 €	Auc - Aucun régime d'aide	
Sous-total			2				1 142 394,30 €	580 057,48 €		135 934,75 €	115 671,41 €	95 060,16 €	137 160,98 €	1 714,13 €		
Nombre de projets présentés :			8				TOTAL	9 035 068,69 €	2 506 691,80 €		336 037,56 €	417 815,46 €	95 060,16 €	2 273 212,11 €	1 714,13 €	3 327 742,08 €

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC003084 - SELONCOURT (25), 1, 2, 5 Rue du Clair Soleil : Rénovation énergétique de 36 logements sociaux dans un bâtiment
Porteur de projet	30591873200010 NEOLIA
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RS02.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
Eligibilité temporelle	du 01/04/2022 au 31/07/2027
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/04/2022 au 01/05/2025
Coût total éligible	864 807,75 € HT
Montant de l'aide UE	144 000,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

NEOLIA réhabilite 36 logements sociaux dans un bâtiment avec 3 entrées situés aux 1, 3 et 5 Rue du Clair Soleil sur la commune de SELONCOURT (25).

Ce bâtiment a été construit en 1975, vieillissant plutôt bien, tous les logements sont occupés.

Il se compose de 8 T2, 11 T3 et 17 T4 et est situé dans un quartier pavillonnaire agréable qui est un peu excentré du centre-ville.

Ces travaux permettront de faire réaliser des économies importantes aux locataires, avec une baisse des charges de chauffage et l'atteinte du niveau BBC Rénovation.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Ce projet répond aux objectifs du Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 :

- Priorité : Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
- Type d'action : PR3-RS02.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
- Fiche action : Rénovation énergétique logement social – version 2 du 27/06/2023

Cette opération de réhabilitation de 36 logements permettra une diminution de la consommation d'énergie et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

ATTEINTE DU NIVEAU BBC RÉNOVATION

- Consommation d'Énergie Primaire (CEP) après travaux projetée à 76,45 kWhEp/m².an et qui est inférieure au niveau requis avec modulation fixé à 96,00 kWhEp/m².an

GAIN ÉNERGÉTIQUE ET GAZ A EFFETS DE SERRE

- CEP initiale de 180,93 kWhEp/m².an et CEP projetée de 76,45 kWhEp/m².an soit un gain énergétique de 104,48 kWhEp/m².an

- Consommation finale projetée d'énergie primaire annuelle (RCR26) de 207,24 MWh/an

- Émissions de gaz à effet de serre projetées (RCR29) de 40,29 teqCO2/an

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

- Menuiseries extérieures bois ou bois-aluminium : Non
- Isolation du plancher haut et des murs (extérieure ou intérieure) en matériaux biosourcés : Non
- Isolation des murs (extérieure ou intérieure) en matériaux biosourcés : Non

ANALYSE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1) ANALYSE DU PRESTATAIRE CAPP-EUROPE :

Il s'agit d'un marché passé en procédure adaptée soumis aux dispositions l'article L2123-1 du code de la commande publique.

A l'issue de la vérification de la régularité de la commande publique, une irrégularité a été constatée.

S'agissant du lot 63, les modifications apportées à l'exécution du marché entraînent une variation financière de 37,98%. Le bénéficiaire justifie cette variation comme suit : "Dans le marché de base était prévu uniquement de poser un calorifuge à l'endroit où les vannes seraient remplacées mais une fois sur place, il s'est avéré que la reprise totale de l'isolation plancher bas était nécessaire d'où les travaux en plus." Le bénéficiaire a également transmis le plan des travaux, identifiant les endroits où l'isolation est nécessaire. (réponse du 03/12/2024)

Conformément à l'article R2194-2 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R. 2194-3, des travaux, fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial.

En l'espèce, le bénéficiaire ne démontre pas dans sa justification que le changement de titulaire était impossible, pour des raisons économiques ou techniques.

De ce fait, ces modifications bouleversent l'économie générale du marché qui, de fait, portent atteinte aux conditions initiales de la mise en concurrence. Aussi, une correction financière de 25% du lot 63 et des nouveaux travaux résultant des modifications est proposée conformément à la décision de la Commission du 14/05/2019 établissant les lignes directrices pour la détermination des corrections financières à appliquer aux dépenses financées par l'Union en cas de non-respect des règles en matière de marchés publics (irrégularité point 23).

2) ANALYSE DU SERVICE INSTRUCTEUR :

La phase contradictoire a été envoyée à NEOLIA par mail le 03/01/2025 avec les conclusions de l'analyse de la commande publique avec l'application de la correction financière de 25% du montant du lot 63 et des nouveaux avenants.

NEOLIA n'a pas apporté de réponses durant le délai de 20 jours.

A ce titre et conformément au point 23 de l'annexe à la décision de la Commission européenne du 14/05/2019, il est appliqué une correction financière de 25% sur l'ensemble du lot 63 et des nouveaux avenants car les modifications apportées à l'exécution du marché entraînent une variation financière de 37,98%.

Par conséquent, le montant des dépenses éligibles retenues est diminué de 25%.

TAUX MAXIMUM D'AIDES PUBLIQUES FIXE A 100 %

Le maximum d'aides publiques est vérifié via le tableau d'absence de surcompensation SIEG, avec l'ensemble des cofinanceurs, les recettes et les prêts, et ce, dans sa version en cours au moment de l'instruction du dossier.

CALCUL THÉORIQUE DU FEDER selon la fiche-action ""Rénovation énergétique logement social"" version 2 du 27/06/2023.

MONTANT D'AIDE PAR LOGEMENT

36 logements répartis sur 1 bâtiment avec un gain énergétique jusqu'à 200 kWhEp/m².an

Soit 36 x 4 000,00 € = 144 000,00 €

BONIFICATION LIÉE AUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Pas de bonification sur ce projet

SOIT UN TOTAL THÉORIQUE DE 144 000,00 €

VÉRIFICATION N°1 : Le montant du FEDER calculé ne doit pas être supérieur au montant sollicité par le porteur.

NEOLIA a sollicité une aide de 144 000 €. Par conséquent, le montant de FEDER proposé ne peut excéder 144 000,00 €.

VÉRIFICATION N°2 : Le montant du FEDER issu de la vérification 1 doit être au moins égal au plancher minimal d'intervention fixé à 50 000,00 € et ne doit pas excéder le taux maximal d'intervention FEDER de 40%.

Le montant de FEDER proposé étant de 144 000,00 €. Les 2 critères sont respectés : supérieur à 50 000,00 € et inférieur à 345 923,40 € (40% des dépenses éligibles).

MONTANT DE FEDER PROPOSÉ :

Le montant de FEDER proposé est donc plafonné au montant demandé de 144 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EUROPEENNE	REGION	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement				20/10/2023	
Montant	620 154,51 €	244 653,24 €	144 000,00 €	85 468,24 €	15 185,00 €
Taux	71,71 %	28,29 %	16,65 %	9,88 %	1,76 %
Coût éligible	864 807,75 €				

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Lot 07 : Désenfumage - Etanchéité	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	27 403,47 €
Lot 08 : Menuiseries extérieures PVC	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	234 379,92 €
Lot 09 : Menuiseries intérieures Bois	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	43 955,80 €
Lot 10-13 : Cloisons - Plafonds - Revêtements murs et plafonds	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	31 316,00 €
Lot 14 : Métallerie -Serrurerie	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	12 780,00 €
Lot 16-18 : Chauffage - Plomberie	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	89 002,97 €
Lot 17 : VMC	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	79 485,00 €
Lot 19 : Electricité - Contrôle d'accès	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	5 601,00 €
Lot 38-45 : Echafaudage - Isolation thermique ITE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	316 002,98 €
Lot 63 : Isolation flocage	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	24 880,61 €
Total dépenses		864 807,75 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR26 - Consommation d'énergie primaire annuelle (logements, bâtiments publics, entreprises, autres)	Résultat	MWh par an en énergie primaire	207,24
FED_RCO18 - Logements bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	Logements	36,00
FED_RCO19 - Bâtiments publics bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	m ²	Non pertinent
FED_RCR29 - Émissions estimées de gaz à effet de serre	Résultat	Tonnes de CO2eq / an	40,66

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC003133 - Amélioration thermique de 24 logements 1, rue Oehmichen à MONTBELIARD
Porteur de projet	27250001800010 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RS02.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
Eligibilité temporelle	du 01/01/2021 au 31/12/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 07/03/2022 au 30/09/2024
Coût total éligible	658 309,75 € HT
Montant de l'aide UE	96 000,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025



Résumé du projet

Habitat 25 souhaite réhabiliter 24 logements situés 1, rue Oehmichen à Montbéliard. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du bailleur de réaliser des rénovations énergétiques et fonctionnelles, performantes sur son patrimoine.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant aux objectifs de la fiche action « Rénovation énergétique logement social » du Programme Opérationnel Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 21-27 :

Cette opération de réhabilitation de 24 logements avec une consommation finale projetée d'énergie primaire RCR26 de 145,61 MWhep/an permettra l'atteinte du niveau BBC Rénovation. Une diminution de la consommation énergétique des ménages est visée. Les émissions de gaz à effet de serre projetées RCR29 sont de 7,58 teqCO2/an.

Référence département du Doubs et altitude de 311m < 400 m : niveau à atteindre : 96 CEP > 76,84 le niveau BBC Effinergie est donc atteint.

Points techniques de l'opération analysés par la DTE (Direction de la Transition Énergétique) :

- Toiture : Composition / état avant travaux : Toiture terrasse avec 10 cm polyuréthane + 5 cm polystyrène R= 4.7 m².°C/W / Composition / état après travaux : Dépose et mise en place de 20cm polyuréthane / Performance après travaux : R= 8.3 m².°C/W
- Murs extérieurs : Composition / état avant travaux : Murs béton doublage brique sans isolant / Composition / état après travaux : ITE 14 cm de laine de verre sous bardage et laine de roche sous enduit Doublage des murs intérieurs sur entrée avec complexe 10+80mm laine minérale / Performance après travaux : R= 4.5 m².°C/W R= 2.35 m².°C/W
- Plancher : Composition / état avant travaux : Béton 3 cm de fibralith en sous-face sur caves R= 0.7 m².°C/W / Composition / état après travaux : Flocage laine minérale en sous face de dalle de RDC Panneaux de laine minérale épaisseur 12 cm en sous face dé-bords dalle RDC / Performance après travaux : R= 3.5 m².°C/W
- Menuiseries extérieures : Composition / état avant travaux : Menuiseries PVC double vitrage 4/12/4 Uw= 2.1 anciennes Portes palières non isolantes / Composition / état après travaux : Menuiseries PVC double vitrage 4/16/4 avec VR Portes palières isolantes / Performance après travaux : Uw= 1.3 W/m².K
- Chauffage : Composition / état avant travaux : Collectif sur sous station raccordée au réseau de chaleur urbain / Composition / état après travaux : Inchangé Mise en place de vannes thermostatiques
- ECS : Composition / état avant travaux : Collective raccordée au réseau de chaleur urbain / Composition / état après travaux : Inchangé reprise calorifugeage
- Ventilation : Composition / état avant travaux : Ventilation naturelle / Composition / état après travaux : VMC simple flux hygro B

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE	AUTRES PUBLICS	ETAT	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	Communauté d'agglomérations	Logement, égalité des territoires et ruralité	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement				02/12/2021	26/10/2022	24/10/2022
Montant	335 009,45 €	323 300,30 €	96 000,00 €	76 000,00 €	83 300,30 €	68 000,00 €
Taux	50,89 %	49,11 %	14,58 %	11,54 %	12,65 %	10,33 %
Coût éligible	658 309,75 €					

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Avenant 1	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 635,79 €
Avenant 2	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	236,70 €
Avenant 3	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	-751,97 €
SOUS SECTION 02 ETANCHEITE ZINGUERIE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	54 214,67 €
SOUS SECTION 03 ECHAFAUDAGE - ITE- BARDAGE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	174 688,43 €
SOUS SECTION 04 MENUISERIE EXTERIEURE PVC	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	244 916,25 €
SOUS SECTION 05 SERRURERIE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	9 124,36 €
SOUS SECTION 06 MENUISERIE INTERIEURE BOIS	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	24 939,36 €
SOUS SECTION 08 PLATRERIE - FAUX PLAFOND	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	14 599,67 €
SOUS SECTION 11 CVS	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	134 706,49 €
Total dépenses		658 309,75 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO18 - Logements bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	Logements	24,00
FED_RCR29 - Émissions estimées de gaz à effet de serre	Résultat	Tonnes de CO2eq / an	7,58
FED_RCO19 - Bâtiments publics bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	m ²	
FED_RCR26 - Consommation d'énergie primaire annuelle (logements, bâtiments publics, entreprises, autres)	Résultat	MWh par an en énergie primaire	145,61

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC003134 - Amélioration thermique de 24 logements 2 rue du Petit Chénois à MONTBELIARD
Porteur de projet	27250001800010 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RS02.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
Eligibilité temporelle	du 01/01/2021 au 31/12/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 07/03/2022 au 30/09/2024
Coût total éligible	681 277,18 € HT
Montant de l'aide UE	96 000,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025



Résumé du projet

Habitat 25 souhaite réhabiliter 24 logements sociaux situés 2 rue du Petit Chénois à Montbéliard. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du bailleur de réaliser des rénovations énergétiques et fonctionnelles, performantes sur son patrimoine.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Projet répondant aux objectifs de la fiche action « Rénovation énergétique logement social » du Programme Opérationnel Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 21-27 :

Cette opération de réhabilitation de 24 logements avec une consommation finale projetée d'énergie primaire RCR26 de 144,53 MWhep/an permettra l'atteinte du niveau BBC Rénovation. Une diminution de la consommation énergétique des ménages est visée. Les émissions de gaz à effet de serre projetées RCR29 sont de 7,58 teqCO2/an.

Référence département du Doubs et altitude de 311m < 400 m : niveau à atteindre : 96 CEP > 76,27 le niveau BBC Effinergie est donc atteint.

Points techniques de l'opération analysés par la DTE (Direction de la Transition Énergétique) :

- Toiture : Composition / état avant travaux : Toiture terrasse avec 10 cm polyuréthane + 5 cm polystyrène R= 4.7 m².°C/W / Composition / état après travaux : Dépose et mise en place de 20cm polyuréthane / Performance après travaux : R= 8.3 m².°C/W
- Murs extérieurs : Composition / état avant travaux : Murs béton doublage brique sans isolant / Composition / état après travaux : ITE 14 cm de laine de verre sous bardage et laine de roche sous enduit Doublage des murs intérieurs sur entrée avec complexe 10+80mm laine minérale / Performance après travaux : R= 4.5 m².°C/W R= 2.35 m².°C/W
- Plancher : Composition / état avant travaux : Béton 3 cm de fibralith en sous-face sur caves R= 0.7 m².°C/W / Composition / état après travaux : Flocage laine minérale en sous face de dalle de RDC Panneaux de laine minérale épaisseur 12 cm en sous face dé-bords dalle RDC / Performance après travaux : R= 3.5 m².°C/W
- Menuiseries extérieures : Composition / état avant travaux : Menuiseries PVC double vitrage 4/12/4 Uw= 2.1 anciennes / Composition / état après travaux : Menuiseries PVC double vitrage 4/16/4 avec VR Portes palières isolantes / Performance après travaux : Uw= 1.3 W/m².K
- Chauffage : Composition / état avant travaux : Collectif sur sous station raccordée au réseau de chaleur urbain / Composition / état après travaux : Inchangé Mise en place de vannes thermostatiques et reprise calorifugeage
- ECS : Composition / état avant travaux : Collective raccordée au réseau de chaleur urbain / Composition / état après travaux : Inchangé reprise calorifugeage
- Ventilation : Composition / état avant travaux : Ventilation naturelle / Composition / état après travaux : VMC simple flux hygro B

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			AUTRES PUBLICS	UNION EUROPEENNE	REGION	ETAT
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Communauté d'agglomérations	Fonds européen de développement régional	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	ANRU
Engagement			09/12/2021		24/10/2022	26/10/2022
Montant	357 947,11 €	323 330,07 €	76 000,00 €	96 000,00 €	68 000,00 €	83 330,07 €
Taux	52,54 %	47,46 %	11,16 %	14,09 %	9,98 %	12,23 %
Coût éligible	681 277,18 €					

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Avenant 1	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 122,44 €
Avenant 2	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	19 969,50 €
SOUS SECTION 02 ETANCHEITE ZINGUERIE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	54 214,67 €
SOUS SECTION 03 ECHAFAUDAGE - ITE- BARDAGE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	184 219,07 €
SOUS SECTION 04 MENUISERIE EXTERIEURE PVC	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	258 795,15 €
SOUS SECTION 05 SERRURERIE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	4 562,18 €
SOUS SECTION 06 MENUISERIE INTERIEURE BOIS	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	24 939,36 €
SOUS SECTION 08 PLATRERIE - FAUX PLAFOND	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	13 385,54 €
SOUS SECTION 11 CVS	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	119 069,27 €
Total dépenses		681 277,18 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO19 - Bâtiments publics bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	m ²	Indicateur non pertinent
FED_RCR29 - Émissions estimées de gaz à effet de serre	Résultat	Tonnes de CO2eq / an	7,58
FED_RCR26 - Consommation d'énergie primaire annuelle (logements, bâtiments publics, entreprises, autres)	Résultat	MWh par an en énergie primaire	144,53
FED_RCO18 - Logements bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	Logements	24,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC008234 - MAICHE (25), 3-5 et 6-8-10-12-14 Rue Guynemer : Rénovation énergétique de 56 logements sociaux
Porteur de projet	87555029500054 IDEHA
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
Eligibilité temporelle	du 11/02/2022 au 31/01/2027
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 11/02/2022 au 27/01/2026
Coût total éligible	560 000,00 € HT
Montant de l'aide UE	224 000,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

IDEHA réhabilite 56 logements répartis sur de 2 immeubles de 4 niveaux situés Rue Guynemer sur la commune de MAICHE (25). Cette opération présente en tout 7 entrées de 8 logements chacune :

- 1 immeuble de 40 logements avec 5 entrées qui est situé aux 6-8-10-12-14 Rue Guynemer,
- 1 immeuble de 16 logements avec 2 entrées qui est situé aux 3-5 Rue Guynemer.

L'objectif de la réhabilitation est d'améliorer la performance thermique des immeubles pour atteindre le niveau BBC rénovation afin d'obtenir des charges moins élevées pour les locataires.

Cette réhabilitation porte également sur la sécurisation, avec la réalisation d'un SAS d'entrée avec interphonie et l'embellissement des communs pour donner un cadre agréable à nos locataires et l'accessibilité d'une partie de nos logements avec la création de 2 ascenseurs.

Les bâtiments sont situés dans le périmètre des bâtiments de France en raison du Château de Montalembert construit en 1524 et qui fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 13 mars 1950.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Ce projet répond aux objectifs du Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 :

- Priorité : Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
- Type d'action : PR3-RSO2.1-TA1 - Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique
- Fiche action : Rénovation énergétique logement social – version 3 du 03/05/2024 applicable à partir du 01/06/2024 (OCS).

Cette opération de réhabilitation de 56 logements permettra une diminution de la consommation d'énergie et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

ATTEINTE DU NIVEAU BBC RÉNOVATION

- Consommation d'Énergie Primaire (CEP) après travaux projetée à et qui est inférieure au niveau requis avec modulation comprise entre 65,00 et 104,00 kWhEp/m².an :

- 84,03 kWhEp/m².an pour le bâtiment de 40 logements situés aux 6-8-10-12-14 Rue Guynemer,
- 85,85 kWhEp/m².an pour le bâtiment de 16 logements situés aux 3-5 Rue Guynemer.

GAIN ÉNERGÉTIQUE ET GAZ A EFFETS DE SERRE

- Gain énergétique de 117,24 kWhEp/m².an pour le bâtiment de 40 logements situés aux 6-8-10-12-14 Rue Guynemer,
- Gain énergétique de 101,40 kWhEp/m².an pour le bâtiment de 16 logements situés aux 3-5 Rue Guynemer.
- Consommation finale projetée d'énergie primaire annuelle (RCR26) de 375,19 MWhep/an
- Émissions de gaz à effet de serre projetées (RCR29) de 76,51 teqCO2/an

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

- Menuiseries extérieures bois ou bois-aluminium : Non
- Isolation du plancher haut et des murs (extérieure ou intérieure) en matériaux biosourcés : Non
- Isolation des murs (extérieure ou intérieure) en matériaux biosourcés : Non

IDEHA a transmis une attestation datée du 27/09/2024 qui indique ne pas être assujettie et ne récupère pas la TVA. Pour autant, l'instruction des dossiers de logements sociaux est effectuée en HT depuis la programmation 2014-2020.

Suite au retour de l'analyse thermique par la DTE, il s'avère que le gain énergétique est inférieur à 200 kWhEp/m².an. Un échange téléphonique entre IDEHA et le SERVICE INSTRUCTEUR a été effectué le 24/02/2025 pour les informer d'une erreur de calcul du gain thermique avant de leur adresser un courriel confirmant la baisse du montant FEDER. Après un échange téléphonique avec le référent technique de la DTE pour une explication des données à prendre en compte, IDEHA a pris acte de la baisse du montant de FEDER proposé et l'assiette des dépenses éligibles est également modifié (10 000,00 € par logement au lieu de 12 500,00 €).

CALCUL DE LA DÉPENSE ÉLIGIBLE :

Gain thermique calculé par la DTE de :

101,40 kWh/m².an pour le bâtiment aux N°3-5 de 16 logements,

117,24 kWh/m².an pour le bâtiment aux N°6-8-10-12-14 de 40 logements,

Modulation en fonction de l'altitude du projet situé à 791 m : pour le département 25 avec une altitude comprise entre 400 et 800 m), la consommation d'énergie primaire (CEP) doit être comprise entre 65 et 104 kWhEp/m².an

CEP du projet :

85,85 kWhEp/m².an pour le bâtiment aux N°3-5 de 16 logements,

84,03 kWhEp/m².an pour le bâtiment aux N°6-8-10-12-14 de 40 logements,

Soit une assiette forfaitaire de 10 000,00 € par logement

Dépenses éligibles : Nombre de logements x assiette forfaitaire par logements

= 56 logements x 10 000,00 € par logement

= 560 000,00 €

Bonus matériaux biosourcés : Non

Total dépenses éligibles : 560 000,00 €

TAUX MAXIMUM D'AIDES PUBLIQUES FIXE A 100 %

Le maximum d'aides publiques est vérifié via le tableau d'absence de surcompensation SIEG, avec l'ensemble des cofinanceurs, les recettes et les prêts, et ce, dans sa version en cours au moment de l'instruction du dossier.

CALCUL DE L'AIDE FEDER PROPOSÉ : SOUTIEN FINANCIER EN FONCTION DU GAIN ÉNERGÉTIQUE PAR BÂTIMENT

4 000 € par logement pour un gain jusqu'à 200 kWhEp/m².an

Soit 4 000 € x 56 logements = 224 000 €

MONTANT TOTAL DE FEDER MAXIMUM DE 224 000 €

VÉRIFICATION 1 : LE MONTANT D'AIDE PROPOSÉE DOIT ÊTRE SUPÉRIEUR AU PLANCHER MINIMAL DE 50 000 € ET NE PEUT EXCÉDER LE MONTANT SOLlicité PAR LE PORTEUR

La demande du porteur portait sur une demande d'aide prévisionnelle de 280 000 € correspondant à un montant plafond de 5 000 € par logement. Suite au retour de l'analyse thermique par la DTE, il s'avère que le gain énergétique est inférieur à 200 kWhEp/m².an. Un échange téléphonique entre IDEHA et le SERVICE INSTRUCTEUR a été effectué le 24/02/2025 pour les informer d'une erreur de calcul du gain thermique avant de leur adresser un courriel confirmant la baisse du montant FEDER. Après un échange téléphonique avec le référent technique de la DTE pour une explication des données à prendre en compte, IDEHA a pris acte de la baisse du montant de FEDER proposé et l'assiette des dépenses éligibles est également modifié (10 000,00 € par logement au lieu de 12 500,00 €).

AINSI, LE MONTANT DE L'AIDE FEDER EST REVU A LA BAISSE SOIT 224 000,00 €.

VÉRIFICATION 2 : LE MONTANT D'AIDE PROPOSÉE DOIT ÊTRE DANS LE LIMITE DE 40 % DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

Montant des dépenses éligibles retenues * 40% soit 700 000 € * 40% = 224 000 €

AINSI, LE MONTANT DE L'AIDE PLAFONNÉE A 224 000 € EST CONFORME.

MONTANT DE L'AIDE FEDER PROPOSÉ :

Le montant de l'aide FEDER proposé est de 224 000 € et représente 40 % du coût total éligible prévisionnel.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Oui

RESSOURCES			ETAT	UNION EURO-PEENNE	REGION	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Logement, égalité des territoires et ruralité	Fonds européen de développement régional	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement						30/01/2025
Montant	237 036,75 €	322 963,25 €	33 472,44 €	224 000,00 €	29 588,00 €	35 902,81 €
Taux	42,33 %	57,67 %	5,98 %	40,00 %	5,28 %	6,41 %
Coût éligible	560 000,00 €					

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Coût global		020- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel sous forme de coût unitaire	560 000,00 €
		Total dépenses	560 000,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR29 - Émissions estimées de gaz à effet de serre	Résultat	Tonnes de CO2eq / an	76,51
FED_RCO18 - Logements bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	Logements	56,00
FED_RCR26 - Consommation d'énergie primaire annuelle (logements, bâtiments publics, entreprises, autres)	Résultat	MWh par an en énergie primaire	374,19
FED_RCO19 - Bâtiments publics bénéficiant d'un soutien pour l'amélioration de la performance énergétique	Réalisation	m ²	Non pertinent

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC005992 - Création d'une chaufferie biomasse avec un réseau de chaleur à Fontaines (71)
Porteur de projet	21710202900014 Commune de Fontaines
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.2-TA1 - Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables
Eligibilité temporelle	du 08/01/2024 au 31/12/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/10/2024 au 30/06/2025
Coût total éligible	1 143 107,32 € HT
Montant de l'aide UE	379 015,78 € (33,16%)
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Ce projet porté par la commune de Fontaines, en Saône-et-Loire (71) vise à la mise en place d'une chaufferie bois 100%, à la suite d'une analyse d'opportunité réalisée par l'animateur ENR du CD71, il s'agit d'alimenter 4 bâtiments de la commune une résidence senior (OPAC) des logements communaux ainsi qu'un particulier qui se trouve sur le passage.

L'opération concerne l'installation de deux chaudières 100% plaquettes forestières de 170 kW chacune soit une puissance bois installée de 0,34 MW ainsi qu'un ballon tampon de 8000 litres. Ce dimensionnement permet un taux d'ENR de 100%.

Le silo est à racleurs hydrauliques « échelles carrossables » sur 90m² avec 27m² de fosse à l'arrière pour vis de convoyage

Le réseau totalisera un linéaire de 543 ml de tranchées

Il est prévu une sous-station par bâtiment desservi et une attente pour la maison de santé, soit 8 sous stations

La commune travaille avec le BET EEPOS depuis la faisabilité, elle a un marché de maîtrise d'œuvre (tranche ferme et conditionnelle) avec EEPOS en date du 18/04/2024 mandataire du groupement architecte, économiste de la construction et BET structure.

Il s'agit de chauffer 6123 m² tous chauffés au gaz sauf les logements communaux au fioul :

- Salle polyvalente : 1449 m²
- Cantine 570 m²
- Ecole maternelle 752 m² en cours de rénovation (chaufferie commune avec l'école élémentaire)
- Ecole élémentaire 620 m²
- Résidence OPAC 1730 m²,
- Maison de santé à créer 230 m² (entre les deux écoles, dans le prolongement de l'OPAC Charmilles 1200+4800+8000+
- Un particulier 502 m²
- Logements collectifs des tilleuls évalués à 500m²

La chaufferie construite à côté du gymnase fonctionnera toute l'année et assurera la production de chaleur pour le chauffage pour tous les bâtiments et de l'ECS pour la salle polyvalente, la cantine, la résidence senior et la maison individuelle.

Avis du service instructeur : Favorable

Indicateurs thermiques et environnementaux

Besoins annuels : 750 MWh « entrée chaudière » et 565 kWh « utiles ».

Les besoins de chaleur annuels ont été estimés à 565 MWh (données issues de l'APD).

Combustible bois valorisé : 214 tonnes de plaquettes/an.

Economie de rejet de CO2 : 112.3 teqCO2 tonnes/an.

Tonnes équivalent pétrole substituées : 64.5 TEP/an

Ce projet est identifié au titre de la programmation conjointe Région-ADEME dans le cadre du volet Transition écologique des CPER Bourgogne et Franche-Comté.

Le projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets FEDER #2 ouvert du 1er janvier au 30 septembre 2024 visant à développer les chaufferies bois avec réseau de chaleur et a obtenu la note de 35/40 sur analyse par le comité de sélection réuni le 15/11/2024. (4 critères : prix de la chaleur : 206,49 € / MWh soit 5/10 ; contenu de CO2 : 24 gr soit 10/10 ; Taux de plaquette 100% soit 10/10 ; Taux d'EnR dans la production distribuée : 100% soit 10/10.

La note obtenue permet au projet de prétendre à une aide publique totale de 70% (plafond selon AàP : 80%).

Le projet s'inscrit en droite ligne dans les objectifs poursuivis par le programme FEDER-FSE+ Massif du Jura 2021-2027 BFC, priorité III : Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité, objectif spécifique 2.2 : Favoriser les énergies renouvelables , type d'action 1 : Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables (EnR).

Capacité du porteur

A jour de ses obligations sociales et fiscales, permis de construire en cours

Aide ADEME pour 472 730 € (décision de la Commission d'attribution des bourses gérée par le SYDESL pour l'ADEME), proratisée à l'assiette FEDER avant application de la correction financière soit (472 730 / 1 283 030) * 1 143 107,32

Obligations réglementaires

Eligibilité temporelle et géographique

Lettre d'intention reçue par le service instructeur FEDER le 8/1/2024

Dépôt de la demande le 24/04/2024, actes d'engagement (MOe) signé le 18/01/2024, (travaux) signés le 02/09/2024.

Fin de réalisation prévue fin 2025, fin d'acquittement des dépenses au plus tard fin 2026 (levée des réserves)

Opération sise sur la commune de Fontaines, département de Saône-et-Loire, région BFC, périmètre du programme.

Commande publique

Régularité vérifiée de la procédure de mise en concurrence analysée par le service instructeur avant programmation sur la base de toutes les pièces afférentes à la commande publique (marchés de MOe et travaux, MAPA).

Encadrement communautaire

Opération instruite en regard des termes du régime Environnement SA.111726, point 6.9.4, déplafonnement sur la base de l'AàP "chaufferies bois avec réseau de chaleur" ouvert à toute entité européenne hors grande entreprise, AAP publié au JOUE, BOAMP et site Europe en BFC

Porteur : collectivité territoriale, éligible à l'AàP

Opération : mise en place d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur, éligible par nature

Pas d'engagement d'opération avant dépôt de la demande de FEDER via eSynergie

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			AUTRES PUBLICS	UNION EUROPEENNE			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	ADEME	Fonds européen de développement régional	E		
Engagement			06/12/2024				
Montant	342 932,20 €	800 175,12 €	421 159,34 €	379 015,78 €			
Taux	30,00 %	70,00 %	36,84 %	33,16 %			
Coût éligible	1 143 107,32 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
MOe post APD		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	71 386,18 €
Travaux		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 071 721,14 €
Total dépenses			1 143 107,32 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO22 - Capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable (dont: électricité, chaleur)	Réalisation	MégaWatt (MW)	0,34
FED_RCR32 - Capacité opérationnelle supplémentaire installée pour l'énergie produite à partir de sources renouvelables	Résultat	MW	0,29

Installation de 2 chaudières bois de 170 kW soit valeur de l'indicateur RCO32 renseignée par le porteur : 0,34 MW ; CR32 capacité opérationnelle supplémentaire : production de chaleur à partir de biomasse, installation pour un total de 340 kW soit 0,34 MW ; capacité opérationnelle : 0,34MW : calcul en fonction du facteur de charge, cf. étude ADEME de 2022 : facteur moyen de charge pour les chaufferies collectives : 84% (soit 6700 heures sur 8000 h), valeur = 0,34 MW*84%=0,2856 soit 0,29 MW

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC007984 - Création de 3 chaufferies bois (plaquettes) et leurs réseaux.
Porteur de projet	21390013700018 COMMUNE D'ARBOIS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.2-TA1 - Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables
Eligibilité temporelle	du 30/09/2024 au 30/06/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 27/09/2024 au 30/06/2027
Coût total éligible	3 985 172,39 € HT
Montant de l'aide UE	987 618,54 € (24,78%)
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Création de trois réseaux de chaleur bois sur la commune d'Arbois (via un marché global de performance géré en régie) desservant 29 bâtiments et 9 structures juridiques, principalement publiques, pour réduire de 80 % les émissions de CO2 liées au chauffage des bâtiments tout en maîtrisant le coût de la chaleur et en garantissant la pérennité de la ressource bois locale.

Avis du service instructeur : Favorable

Les bâtiments publics de la commune d'Arbois (département du Jura) sont essentiellement chauffés au gaz et les bâtiments publics communaux sont en grande partie chauffés au fioul, avec des chaudières vétustes demandant à être remplacées, le tout étant fortement émetteur de gaz à effet de serre.

Dans le centre-ville, les installations sont vieillissantes, la collectivité court même le risque de panne sans solution pour pouvoir chauffer les établissements accueillant des enfants.

Il paraissait donc évident à la municipalité, élue en 2020, par ailleurs soucieuse de s'inscrire dans la transition écologique, qu'un changement d'énergie allait donc être inéluctable.

La commune a ainsi décidé de confier à EEPOS la réalisation d'une étude de faisabilité dont les résultats ont été validés en juillet 2023.

Le périmètre de l'étude a été étendu au centre-ville, mais il est vite apparu que raccorder tous les bâtiments publics à un seul et même réseau de chaleur posait plus de problèmes que cela n'apportait de solutions.

C'est donc l'option 3 chaufferies bois plaquettes (avec secours gaz) et 3 réseaux qui a été retenue (via un Marché Global de Performance - CREM - avec une gestion en régie) pour le chauffage et l'Eau Chaude Sanitaire des bâtiments publics concernés (scolaires, associatifs et sportifs, culturels et de santé), et des logements sociaux.

Le présent programme est basé sur le « scénario 3 », étudié par EEPOS auquel une branche supplémentaire a été ajoutée au Réseau du Centre-Ville en phase APD.

A cet effet, la commune a confié au BE EEPOS une mission pour l'assister dans le recrutement d'un prestataire, à savoir le groupe ENGIE, lauréat de cette mise en concurrence (procédure ouverte).

Ces 3 réseaux de chaleur seront implantés dans 3 secteurs distincts.

Ils ne sont pas connectés pour garantir une meilleure densité énergétique (MWh/ml de réseau).

Le programme global se compose donc

- d'une chaufferie, dite "du Stade", localisée au gymnase qui alimentera les bâtiments du périmètre initial. Elle se composera de 2 chaudières bois de 180 kW et d'un secours gaz depuis la chaufferie existante de la piscine.
- 7 bâtiments seront raccordés : 5 bâtiments de logements collectifs gérés par La Maison pour tous - ex OPH ; le lycée Friant ; le gymnase de la Communauté de communes - CCAPS et la piscine municipale.
- d'une chaufferie, dite "Centre-Ville", localisée dans un garage existant. Elle se composera de 2 chaudières bois de 200 kW, avec un secours gaz en chaufferie dans le bâtiment existant. 20 bâtiments seront raccordés : 5 bâtiments scolaires / collèges / lycée, des salles associatives communales, les musées municipaux, les pôles culturels de l'intercommunalité, l'ALSH intercommunal, la fruitière vinicole.
- d'une troisième chaufferie, dite chaufferie « EHPAD », localisée sur un terrain intercommunal où se situe la crèche (en cours de division parcellaire pour une cession à la commune). Elle se composera d'une seule chaudière bois de 135 kW, avec un secours gaz depuis la chaufferie existante de l'EHPAD. 2 bâtiments seront raccordés : la crèche intercommunale et l'EHPAD.

Les clients principaux de la Régie seront

- la commune, le SIVOS et la Région (chacune pour un quart environ de la chaleur produite),
- le Centre Hospitalier Intercommunal du Revermont avec l'EHPAD Delort,
- la Maison Pour Tous,
- la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura,
- la Fruitière vinicole,
- le groupe scolaire Saint Just,
- le Conseil Départemental du Jura.

La globalité du programme concernera 29 bâtiments et 9 structures juridiques différentes, principalement publiques qui deviendront des « clients » de la Régie.

La commune a déjà identifié des pistes de densification pour le réseau de centre-ville et souhaite à terme raccorder les trois bâtiments suivants au réseau : la maison Mollier, l'ancienne caserne du SDIS (à transformer en hall de marché) et le musée. Ces raccordements ont été chiffrés dans le MPGP à une consommation supplémentaire de 103 MWh/an.

Entre février et septembre 2024, les élus de la commune d'Arbois ont donc lancé un Marché Public Global de Performance (MPGP) pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des réseaux de chaleur (CREM).

Ce marché a été notifié, sur APS le 30 septembre 2024 à un groupement d'entreprises dont ENGIE est mandataire.

Les résultats de l'APD ont été validés en octobre 2024.

Le cumul des linéaires de réseaux totalisera 2 618 ml de tranchées ;

- Réseau « EHPAD » : 115 ml,
- Réseau « Stade » : 883 ml,
- Réseau « Centre-Ville » : 1 620 ml

Ce projet est identifié au titre de la programmation conjointe Région-ADEME dans le cadre du volet Transition écologique des CPER Bourgogne et Franche-Comté.

Les indicateurs environnementaux prévisionnels (selon les estimations de la régie de chaleur) :

Energie fossile substituée : 424,3 TEP/an

Combustible bois valorisé : 1 401 tonnes/an

Le projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets FEDER #2 ouvert du 1er janvier au 30 septembre 2024 visant à développer les chaufferies bois avec réseau de chaleur et a obtenu la note de 32/40 sur analyse par le comité de sélection réuni le 15/11/2024. (4 critères : prix de la chaleur : 144 € / MWh soit 7/10 ; contenu de CO2 : 37 gr soit 5/10 ; Taux de plaquette 100% soit 10/10 ; Taux d'EnR dans la production distribuée : 93,68% soit 10/10).

La note obtenue permet au projet de prétendre à une aide publique totale de 64% (plafond selon AàP : 80%).

Le projet s'inscrit en droite ligne dans les objectifs poursuivis par le programme FEDER-FSE+ Massif du Jura 2021-2027 BFC, priorité III : Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité, objectif spécifique 2.2 : Favoriser les énergies renouvelables , type d'action 1 : Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables (EnR)

Capacité du porteur

A jour de ses obligations sociales et fiscales, permis de construire en cours, déclaration IPCS

Aide ADEME pour 1 844 110 € (décision de la Commission d'attribution des bourses gérée par le SIDEC du Jura pour l'ADEME), proratisée à l'assiette FEDER avant application de la correction financière soit $(1\ 844\ 110 / 4\ 949\ 729) * 4\ 194\ 918,31$

Assiette éligible après écart des dépenses liées à l'appoint fossile, des réseaux secondaires et après application de la correction financière de 5% (conclusions de l'analyse de la régularité de la procédure de mise en concurrence, délais de réponse au stade candidatures de 21 jours au lieu de 30 (35 ramenés à 30 puisque transmission des documents via profil d'acheteur, cf. type d'irrégularité n°4 annexe décision CE C(2019)3452 final du 14/05/2019.

Obligations réglementaires

Eligibilité temporelle et géographique

Dépôt de la demande le 30/09/2024, acte d'engagement (MGPF) signé le 10/10/2024.

Fin de réalisation prévue 2026-2027, fin d'acquittement des dépenses au plus tard mi-2028 (levée des réserves)

Opération sise sur la commune d'Arbois, département du Jura, région BFC, périmètre du programme.

Commande publique

Régularité de la procédure de mise en concurrence analysée par le service instructeur avant programmation sur la base de toutes les pièces afférentes à la commande publique (procédure formalisé, ouverte).

Constat du contrôleur

Délais de remise des candidatures de 21 jours

Délai minimal pour procédure ouverte : 35 jours avec possibilité de ramener le délai à 30 jours si recours à profil d'acheteur (oui, vérifié)

réduction du délai à 15 jours si publication d'une pré-information (non concerné, sans).

Non conformité du délai constatée

Réduction du délai correspondant à 30 % de ceux fixés dans les directives (21 au lieu de 30)

Application d'une correction financière selon termes point 4 de l'annexe à la DÉCISION DE LA COMMISSION établissant les lignes directrices pour la détermination des corrections financières à appliquer aux dépenses financées par l'Union en cas de non-respect des règles en matière de marchés publics (C(2019) 3452 final du 14/5/2019), correction de 5 % (principe de proportionnalité, tous supports dûment utilisés : JOUE, BOAMP, JAL, profil d'acheteur, diminution du délai de 30 % exactement).

Encadrement communautaire

Opération instruite en regard des termes du régime Environnement SA.111726, point 6.9.4, déplafonnement sur la base de l'AàP "chaufferies bois avec réseau de chaleur" ouvert à toute entité européenne hors grande entreprise, AAP publié au JOUE, BOAMP et site Europe en BFC

Porteur : collectivité territoriale, éligible à l'AàP

Opération : mise en place de 3 chaufferies bois avec réseaux de chaleur, éligible par nature

Pas d'engagement d'opération avant dépôt de la demande de FEDER via eSynergie

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE	AUTRES PUBLICS			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	ADEME	E		
Engagement							
Montant	1 434 662,06 €	2 550 510,33 €	987 618,54 €	1 562 891,79 €			
Taux	36,00 %	64,00 %	24,78 %	39,22 %			
Coût éligible	3 985 172,39 €						

DEPENSES			
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant	
Travaux	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	3 985 172,39 €	
	Total dépenses	3 985 172,39 € HT	

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR32 - Capacité opérationnelle supplémentaire installée pour l'énergie produite à partir de sources renouvelables	Résultat	MW	0,75
FED_RCO22 - Capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable (dont: électricité, chaleur)	Réalisation	MégaWatt (MW)	0,90

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC006797 - Programme d'actions 2024
Porteur de projet	38165327800089 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.7-TA1 - Soutenir les projets visant à préserver et reconquérir la biodiversité
Eligibilité temporelle	du 01/01/2021 au 30/06/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Coût total éligible	764 099,17 € HT
Montant de l'aide UE	371 856,72 € (48,67%)
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Programme d'actions annuel 2024 du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne qui assure la gestion de sites naturels et contribue à la préservation et à la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel de Bourgogne. L'opération vise à connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels les Conservatoires disposent d'une maîtrise foncière ou d'usage ; développer, soutenir et démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel ; animer et participer aux dynamiques de réseaux, au partage d'expériences et à la transmission des savoirs ; développer l'assise citoyenne au service de la prise en compte de la nature et de sa préservation.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Depuis plus de 35 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, association Loi 1901, agit pour préserver les milieux naturels, la faune et la flore. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région, convaincus du bien-fondé de ses actions.

Parmi ses missions, le CENB s'emploie à :

- connaître les milieux et les espèces pour mieux adapter la gestion sur les sites
- protéger les milieux, la faune et la flore menacés via des acquisitions ou des conventions avec des propriétaires (privés, collectivités, etc.)
- gérer les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité souvent en partenariat avec des agriculteurs
- valoriser les espaces naturels remarquables, les faire découvrir et sensibiliser le plus grand nombre à leur préservation
- et accompagner des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture et animer des programmes régionaux et des réseaux.

Le programme annuel d'actions 2024 du CENB s'articule autour de 5 piliers :

1. Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels les Conservatoires disposent d'une maîtrise foncière ou d'usage
2. Développer, soutenir et démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques
3. Animer et participer aux dynamiques de réseaux, au partage d'expériences et à la transmission des savoirs
4. Développer l'assise citoyenne au service de la prise en compte de la nature et de sa préservation
5. Mise en œuvre du Plan Quinquennal d'Actions

En 2024, ce sont 35 salariés du CENB (chargé.e.s de mission, chargé.e. d'études, chargé.e.s de projets, technicien.ne.s) qui mènent

des actions permettant la mise en œuvre des missions du CENB : approfondir les connaissances naturalistes sur les sites du conservatoire par des inventaires et des suivis, de gérer la base de données du conservatoire et d'en améliorer sa pertinence, et de standardiser les interventions sur les sites du conservatoire.

Le projet qui fait l'objet de la demande de FEDER porte sur :

- a. la connaissance scientifique par la réalisation d'inventaires et de suivis du patrimoine naturel bourguignon et de documents de gestion écologiques des espaces naturels
- b. la préservation de la biodiversité remarquable au travers d'outils réglementaires de protection de la nature
- c. la gestion de sites naturels par la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des milieux
- d. l'animation de réseaux et de plans d'actions régionaux en faveur des milieux naturels et des espèces
- e. et la valorisation du patrimoine naturel bourguignon auprès du public et des instances de décision politique et économique.

Déposé dans le cadre de l'appel à projets biodiversité ouvert du 1/11/2023 au 30/06/2024, le dossier porté par le CENB a fait l'objet d'une analyse par le comité de sélection réuni en 4ème session entre le 5 et le 13/9/2024 à l'aune des 4 critères du cahier des charges de l'AàP :

- cohérence du projet avec les enjeux, schémas et stratégies régionaux : 10 pts / 10
- ambition et pertinence des actions proposées : 10 pts / 10
- dimension partenariale, gouvernance et valorisation du projet : 10 pts / 10
- communication, et livrables à l'échelle de l'ensemble du territoire BCF : 10 pts / 10 et a obtenu la note maximale de 40/40 pts (classé 1er).

L'opération annuelle 2024 du CENB s'inscrit directement dans les objectifs poursuivis par le programme BFC FEDER FSE+ Massif du Jura 21-27, PIII, OS 2.7 V2 visant à améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité, TA1 préserver et reconquérir la biodiversité (cf. programme section 2.1.1.1.)

Indicateurs

IS01 nombre de stratégies/ la valeur (4) correspond aux programmes suivants :

Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté

Programme Pelouses et Landes de Bourgogne-Franche-Comté

Programme Sylvae de Bourgogne-Franche-Comté

Plan d'actions de la connaissance de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

ISR01 superficie bénéficiant de mesures renforcées de protection (73 ha) correspond à la sommes des superficies liées à des actions/interventions/travaux sur les espaces suivants :

Milieux humides du Val de Saône en Côte d'Or : Broyage des megaphorbiaies

Pelouses de la côte de Beaune, Pelouses de la Tille, Vallée du Rhoin (sentier aux vaches + les roches), Pelouses et prairies de Viévy, : Restauration des pelouses par ecopâturage

Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche : Remise en place de pâturage sur les secteurs le permettant (secteur en Chaumont élargi) et suivi scientifique pastoral

Varennes de Teintes : Contention des EEE

Etangs de Bresse : Installation d'un moine / Travaux digue-queue étang Bailly et refection Fontaine-Morand

Pelouses et landes acides : Débroussaillage localisé des ligneux dynamiques et Maintien de paysage ouvert au sein des chaos et en direction de la vallée de l'Arroux

RNN de La Truchère-Ratenelle : débroussaillage (ronce chantier lycée, robinier faux acacia, mise en sécurité abords forestiers)

Marais des Comailles : coupe saulaie

Sites à chiroptères : fermeture cavité de St Syr les colons

Obligations réglementaires

Eligibilité temporelle et géographique

Dépôt dans le cadre de l'AàP le 25/06/2024

Opération liée à du temps de personnel sur l'ensemble de l'année civile 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024 - dépôt de la demande avant fin de l'opération

Actions mises en œuvre sur les 4 départements de la région bourgogne (Côte d'Or, Yonne, Nièvre et Saône-et-Loire), région BFC, périmètre du programme

Mise en concurrence

Opération liée à du temps de personnels salariés interne au CENB, procédure de mise en concurrence sans objet.

Encadrement communautaire

Actions liés à de l'acquisition de connaissances et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité, ne donnant lieu à aucune facturation.

Aucune activité économique liée à ce projet. Opération instruite hors champ concurrentiel.

Respect des plafonds

Taux d'aide publique : déplafonnement à 100% pour les associations déclarées (cf. AàP)

Plafond d'intervention du FEDER : 60 % (48,67% pour ce projet)

Cofinancements

Cofinancements acquis rapportés sur l'assiette FEDER au vu des attestations signées des cofinanceurs (Etat, collectivités et participations privées)

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			AUTRES PU-BLICS	AUTRES PU-BLICS	AUTRES PU-BLICS	AUTRES PU-BLICS	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Agence de l'eau Seine-Normandie	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	Agence de l'eau Loire-Bretagne	Agence de l'eau Loire-Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement							
Montant	11 477,02 €	752 622,15 €	13 657,87 €	17 241,69 €	9 842,15 €	9 309,17 €	15 361,91 €
Taux	1,50 %	98,50 %	1,79 %	2,26 %	1,29 %	1,22 %	2,01 %
Coût éligible	764 099,17 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Dépenses de personnel	050- Frais de personnel directs	545 785,12 €
Frais de fonctionnement	130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	218 314,05 €
Total dépenses		764 099,17 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
IS01 - Nombre de stratégies et plans d'actions en faveur de la préservation des milieux et des espèces	Réalisation	Nombre de stratégies et plans d'actions	4,00
ISR01 - Superficie d'espaces naturels bénéficiant de mesures renforcées de protection et de restauration	Résultat	Superficie en ha	73,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC006870 - Transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne-Franche-Comté-2024-2027
Porteur de projet	75352230900016 ASSOCIATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATURE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.7-TA1 - Soutenir les projets visant à préserver et reconquérir la biodiversité
Eligibilité temporelle	du 01/01/2021 au 30/06/2028
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2027
Coût total éligible	378 295,13 € TTC
Montant de l'aide UE	208 200,76 € (55,04%)
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

La transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne Franche-Comté-2024-2027.

Pour réaliser la nécessaire transmission des savoirs dans ces domaines, l'association Bourgogne-Franche-Comté Nature assure la gestion de l'ensemble des activités placées sous le sigle "Bourgogne-Franche-Comté Nature"/"BFC Nature":

- la revue scientifique,
- les Rencontres (additionnelles avec la publication des actes),
- le site internet,
- l'outil pédagogique Nature Junior

Bourgogne-Franche-Comté Nature, association fédératrice regroupant 27 membres, développe ses activités grâce à la mise en place de partenariats forts, réseaux avec des structures, des associations et des personnes qui œuvrent pour atteindre des objectifs communs :

"Transmettre pour préserver la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté".

Avis du service instructeur : Favorable

BFC Nature est un réseau de 27 membres qui œuvrent pour atteindre des objectifs communs « partager et transmettre pour préserver la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté ».

Fondée en 2012, l'association a changé de nom en 2018 à la demande de structures de Franche-Comté pour s'appeler Bourgogne-Franche-Comté Nature.

Elle est agréée dans le domaine de la protection de l'environnement et déclarée d'intérêt général, adhère au Pavillon des sciences CCSTI BFC et fait partie du « Pôle biodiversité du Morvan ». En 2021 BFC Nature a engagé un rapprochement avec l'ARB BFC et a signé une convention de partenariat.

Depuis toujours, la transmission des savoirs est un des socles premiers et fondamentaux de nos sociétés. L'information et la pédagogie sont indispensables pour développer une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons, de notre environnement et de sa biodiversité (son état et son évolution).

En Bourgogne Franche-Comté, les sociétés savantes, comme la Société d'Histoire Naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune Bourgogne (SHNA-OFAB) et la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB), jouent un rôle important dans le domaine de la recherche scientifique en élaborant et transmettant les savoirs naturalistes lors de rencontres, conférences, sorties, expositions et publications scientifiques. Ces dernières décennies, les enjeux environnementaux et territoriaux ont fait émerger de nouveaux ac-

teurs publics et associatifs œuvrant dans les domaines de la préservation de la biodiversité, comme le Parc naturel régional du Morvan (PNRM) et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB).

C'est pourquoi, ces quatre structures unissent leurs efforts en développant des outils communs de transmission des savoirs naturalistes depuis près de dix ans maintenant sous le vocable "Bourgogne-Nature". Pour consolider ce partenariat et affirmer cette volonté commune, la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ont décidé de créer une Association fédératrice « Bourgogne-Nature » dont les buts sont d'acquérir et enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel en complément des actions des structures membres, de publier et de diffuser à un large public les données scientifiques, des synthèses, des analyses régionales ou générales relatives aux sciences de la vie, de la terre et à la biodiversité et de représenter ses membres ponctuellement.

BFC Nature est un réseau de 27 membres qui œuvrent pour atteindre des objectifs communs « partager et transmettre pour préserver la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté ».

Fondée en 2012, l'association a changé de nom en 2018 à la demande de structures de Franche-Comté pour s'appeler Bourgogne-Franche-Comté Nature.

Elle est agrée dans le domaine de la protection de l'environnement et déclarée d'intérêt général, adhère au Pavillon des sciences CCSTI BFC et fait partie du « Pôle biodiversité du Morvan ». En 2021 BFC Nature a engagé un rapprochement avec l'ARB BFC et a signé une convention de partenariat.

Pour réaliser son projet de transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne-Franche-Comté, l'association assure la gestion de l'ensemble des activités placées sous le sigle « Bourgogne-Franche-Comté Nature » / « BFC Nature » : les revues scientifiques BFC NATURE, les Rencontres BFC Nature (additionnelles avec la publication des actes), le Portail Internet BFC Nature et l'outil pédagogique Nature Junior.

Bourgogne-Franche-Comté Nature développe ses activités grâce à la mise en place de partenariats forts, de réseaux avec des structures, des associations et des personnes qui œuvrent pour atteindre des objectifs communs : Transmettre pour préserver la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

Le projet de transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne-Franche-Comté a pour objectifs généraux de partager et transmettre les savoirs naturalistes et scientifiques pour préserver la Nature en Bourgogne-Franche-Comté et faire connaître à tous les questions d'aujourd'hui pour agir.

Objectifs spécifiques de chaque action :

Les objectifs liés aux Revues scientifiques BFC Nature sont les suivants : assurer la pérennité des connaissances naturalistes collectées par les acteurs de l'environnement sur le patrimoine naturel régional, dans une revue scientifique à comité de lecture et à diffusion nationale ; publier également des articles dépassant le cadre régional, soit géographiquement soit thématiquement sur des méthodes, des phénomènes globaux, reprenant par exemple des communications présentées aux Rencontres BFC Nature organisées par l'association ou à d'autres entretiens scientifiques ; mettre les sciences naturelles et sociales à portée d'un large public, par une riche illustration et les articles de vulgarisation qui constituent la première partie de la revue ; fédérer des acteurs pour la construction des savoirs et leur vulgarisation et veiller au respect de l'objectivité, scientifiquement vérifiable, dans les avis formulés par les auteurs, en particulier sur la gestion de l'environnement.

L'Association BFC Nature organisera ces Rencontres BFC Nature avec les objectifs et cibles suivants : partager les pratiques de connaissance, de gestion et de préservation de la biodiversité ; animer et mutualiser les expériences ; se connaître, se retrouver entre acteurs agissant pour la préservation de la biodiversité ; innover et expérimenter ; faire partager les enjeux de la préservation de la nature à tous (élus, citoyens, étudiants).

Le portail internet www.bfcnature.fr a pour but de porter à connaissance les travaux de l'association et de ses structures membres et partenaires ; de recenser des actualités, des événements, des observations sur la faune, la flore, les milieux, les paysages, des photographies aériennes, etc. ; d'échanger, de diffuser, sur ces thématiques et de communiquer pour une meilleure cohérence des actions au niveau régional. Ce site internet est participatif (ouvert à tous les internautes via un espace blog pour les collégiens et lycéens, des contributions photos, sons, vidéos...). Il est élaboré en responsive design donc accessible depuis tous les supports institutionnels bourguignons-francs-comtois, du grand public dans son développement et dans son animation. Différents outils sont à la disposition des utilisateurs, au travers desquels ils peuvent interagir. Depuis sa création, plus de 10000 contributions ont été enregistrées sur le site internet. Il a donc de multiples vocations : la diffusion et l'échange de connaissances et des outils produits par BFC Nature (revue scientifique BFC NATURE, Rencontres BFC Nature, Nature Junior, Question de Nature) aussi bien pour le grand public, les scolaires que pour des passionnés, ou des naturalistes et scientifiques via des outils adaptés ; la mise en lumière des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, à l'écocitoyenneté ; la fédération des acteurs scientifiques, associatifs et institutionnels en Bourgogne-Franche-Comté.

L'outil pédagogique Nature Junior a pour objectifs de comprendre la biodiversité et l'impact de l'être humain sur son environnement en sensibilisant le jeune public à notre environnement et aux grands enjeux du XXI^e siècle ; d'informer et décliner dans les programmes de l'Education Nationale, les constats régionaux sur la nature et les actions menées en région ; d'encourager les élèves des collèges et lycées et les professeurs à faire connaître leurs activités et en faire bénéficier le plus grand nombre en animant un réseau d'acteurs et en valorisant les projets pédagogiques scolaires de sensibilisation au patrimoine naturel (collecte pour le Nature

Junior). Nature Junior est à destination des enseignants et animateurs nature, et aussi des collégiens et lycéens de la région, acteurs de demain. Cet outil permet aux enseignants d'amener leurs élèves à porter un autre regard sur la nature, à aiguiser leur réflexion scientifique et à y associer des activités ludiques et scientifiques à conduire en classe et sur le terrain. Il valorise également des actions du territoire, ses acteurs et les projets réalisés en classe.

L'ensemble des actions du projet de « transmission des savoirs naturalistes » en BFC sur 2024-2027 s'inscrivent dans plusieurs orientations de la stratégie Régionale de la Biodiversité 2020-2030 :

Les Revues scientifiques et les Rencontres BFC Nature relèvent de l'orientation E « Approfondir la connaissance et l'expertise en coordonnant et structurant l'action collective » avec l'Objectif 2- Mutualisation, structurer et valoriser les connaissances sur la biodiversité régionale. Concernant les revues scientifiques, les articles sur des espèces, des inventaires, des résultats d'études ou de recherches concernent essentiellement la Région BFC, mais quelques publications touchant des territoires limitrophes y ont leur place, de même que les méthodologies.

Le développement du Portail internet BFC Nature et la revue Nature Junior correspondent à la fois à l'orientation E, Objectif 2 mais aussi l'orientation D « Entrainer l'adhésion et la participation de tous » avec l'objectif 1- « Faire émerger une culture de la nature et l'objectif 2.

La vocation de l'Association Bourgogne-Franche-Comté Nature est d'acquérir et compléter les connaissances sur le patrimoine naturel en complément des actions des structures membres et de publier et diffuser à un large public des données scientifiques, des synthèses, des analyses régionales ou générales relatives aux sciences de la vie, de la terre et à la biodiversité.

En 2024, l'association fédératrice BFC Nature regroupe 27 membres en Région Bourgogne Franche-Comté (Société savantes, naturalistes, d'histoires naturelles, Museum d'histoires naturelles, Parc naturel Régional...)

- o La Société d'Histoire Naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB)
- o La Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB),
- o Le Parc naturel Régional du Morvan (PnRM)
- o Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)
- o L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL)
- o La Société d'Histoire Naturelle du Creusot (SHNC)
- o La Choue, étude et protection des rapaces nocturnes en Bourgogne Franche-Comté
- o La Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté (CPEPESC de Franche-Comté)
- o Le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)
- o L'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL)
- o La Société Minéralogique et Paléontologique Dijonnaise (SMPD),
- o Le Jardin de l'Arquebuse - Ville de Dijon
- o La Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard (SHNPM)
- o La Société d'Histoire Naturelle du Doubs (SHND)
- o Le Groupe Ornithologique du Jura (GOJ)
- o Latitude 21, maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon métropole
- o Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien
- o Le Muséum d'Auxerre
- o Le Muséum d'histoire naturelle d'Autun
- o La Citadelle de Besançon
- o Bibracte EPCC - centre archéologique européen.
- o Écomusée de la Bresse Bourguignonne
- o La ville de Montbard et son musée
- o La ville de Semur-en-Auxois et son musée
- o L'association Sur les Traces du Loup
- o La Société Astronomique de Bourgogne
- o La Société Naturaliste du Montbardois

C'est sous l'égide de ces membres, des autres membres régionaux (Université de Bourgogne Franche-Comté, ARB BFC...) experts, scientifiques des comités de rédaction (revues scientifiques et « Nature Junior ») et des comités d'organisation (Rencontres BFC Nature) que les différentes actions du projet sont menées.

L'association BFC Nature a obtenu le 9 février 2018 l'agrément dans le domaine de la protection de l'environnement, renouvelé le 9 mai 2023. Elle est reconnue d'intérêt général.

Les revues scientifiques BFC Nature

Un numéro est édité chaque année depuis 2005. Aujourd'hui, en 2024, il s'agit au total de plusieurs centaines de sujets, d'articles scientifiques et de vulgarisation, de notes et d'illustrations riches et variées, qui ont été publiés et qui représentent plus de 4000 pages à lire et à feuilleter.

Ces revues scientifiques souhaitent faire découvrir, transmettre, valoriser des savoirs en mettant à disposition du lecteur averti de multiples données scientifiques, des études menées en région, des synthèses et des retours d'expériences. Une façon d'apporter, notamment, matière à réflexion sur notre patrimoine naturel régional.

Par ailleurs, les actes des Rencontres « Bourgogne-Franche-Comté Nature » sont généralement présent dans la revue.

En 2024, la revue portera sur « Les sols vivants de Bourgogne Franche-Comté ».

La volonté affichée des partenaires de l'association Bourgogne-Franche-Comté Nature est de contribuer à cette cohérence et au rayonnement régional des publications scientifiques.

Les Rencontres BFC Nature

Dans le cadre de sa politique de mutualisation, de diffusion des connaissances et de sensibilisation du public à l'environnement, l'Association Bourgogne-Franche Comté organise chaque année des rencontres scientifiques courant septembre/octobre. Nombreux scientifiques, passionnés, professionnels, élus ou novices sont invités à participer aux Rencontres BFC Nature. Il s'agit de deux journées thématiques durant lesquelles des professionnels exposent leurs travaux conduits en région et alimentent un débat, une réflexion menée sur ces questions « environnementales » d'actualité. En 2024, l'événement sera coorganisé avec l'Agence régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté (ARB-BFC), en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et divers partenaires associatifs et publics.

Les trois précédentes éditions ont traité des sujets suivants : « Les plantes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants », « Les cours d'eau de Bourgogne-Franche-Comté, 48 000 km... vivants ? », « Les sols vivants en Bourgogne-Franche-Comté ».

Le sujet des 20e Rencontres BFC Nature en 2024 est « La nature à l'épreuve des changements ». Il s'agit d'une 20ème édition anniversaire, un évènement d'une ampleur inédite actuellement en préparation qui se tiendra à Dijon et sera ouverte au public. Les sujets des 21e au 23e Rencontres ne sont pas encore définis.

Le portail Internet BFC Nature

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation du public à l'environnement et au développement durable, l'Association BFC Nature a développé un site participatif sur lequel chacun peut partager son contenu !

En s'inscrivant simplement, chacun est à même de pouvoir contribuer en postant des photos, des vidéos des commentaires... Les structures régionales peuvent également y noter leurs sorties sur l'Agenda de la nature via la base de données régionale Décibelles Data.

Le site Internet Bourgogne-Franche-Comté-Nature en quelques mots, il s'agit de l'actualité de la Nature en Bourgogne Franche-Comté, d'un agenda des sorties organisées en région, des conférences, des vidéos, un Coin junior, des publications...

Bien d'autres surprises régionales sont à découvrir en vous connectant sur www.bfcnature.fr.

Les revues Nature Junior n°15 à 18- Bourgogne Franche-Comté

Réalisée en partenariat avec le rectorat de Dijon et de Besançon (Éducation Nationale), cette revue s'adresse aux enseignants de collèges et lycées bourguignons et franc-comtois, ainsi qu'à leurs élèves. Il s'agit d'un outil pédagogique permettant aux scolaires de porter un nouveau regard sur la nature tout en y associant une démarche de réflexion scientifique et des activités ludiques à conduire sur le terrain. La revue comprend nombreuses rubriques mêlant des interviews d'acteurs locaux, des zooms sur les espèces animales phares, des productions de lycéens et collégiens, une bande-dessinée pédagogique, ... La revue Nature Junior 15 est en cours de préparation, le thème retenu est : les sols vivants de Bourgogne-Franche-Comté.

Expositions

A l'appui de la revue Nature Junior, Bourgogne Franche-Comté Nature crée des expositions. Il en existe déjà seize que l'association diffuse gratuitement aux établissements scolaires, bibliothèques et toutes les structures oeuvrant pour l'éducation à l'environnement et à la transmission des connaissances naturalistes.

Objectifs

Le projet vise à permettre la publication et diffusion des numéros de la Revue scientifique BFC Nature (en simple ou parfois double exemplaires) avec leur bilan. Pour le grand public initié ou non, le public cible est principalement composé de collectivités, associations, entreprises liées aux domaines des SVT, de l'environnement, des sciences humaines et public scolaire (étudiants, enseignants, chercheurs à partir du Lycée ; permettre la tenue des 20èmes aux 23èmes Rencontres BFC Nature ouverte au grand public, dont la cible prioritaire est plutôt composé de scientifiques/chercheurs/étudiants, gestionnaires d'espaces naturels, associations, sociétés savantes et dont la cible secondaire est constituée d'élus, agriculteurs, professionnels de collectivités, et entreprises liées au domaine des SVT et de l'environnement. Ces Rencontres font l'objet de rapports d'exécution et sont intégrées dans les revues scientifiques (conférences) et sur le site internet participatif ; développer, animer et gérer le site internet participatif pour améliorer sa fréquentation et les contributions des utilisateurs. Des rapports d'exécution annuels sont attendus présentant le bilan de cette action avec la fréquentation du site, les nouveaux modules, fiches synthétiques ; permettre la publication et la diffusion des revues pédagogiques Nature Junior 15 à 18. La diffusion est effectuée en lien avec les deux rectorats académiques à tous les collèges et lycées de Bourgogne Franche-Comté, aux établissements professionnels (lycées agricoles, forestiers), les Maisons Familiales, les centres référencés « dispositif environnement », les élèves, classes et membres du comité ayant contribué aux numéros.

Déposé dans le cadre de l'appel à projets biodiversité ouvert du 1/11/2023 au 30/06/2024, le dossier porté par BFC Nature a fait l'objet d'une analyse par le comité de sélection réuni en 4ème session entre le 5 et le 13/9/2024 à l'aune des 4 critères du cahier des charges de l'AàP :

- cohérence du projet avec les enjeux, schémas et stratégies régionaux : 10 pts / 10
- ambition et pertinence des actions proposées : 10 pts / 10
- dimension partenariale, gouvernance et valorisation du projet : 10 pts / 10
- communication, et livrables à l'échelle de l'ensemble du territoire BCF : 10 pts /10 et a obtenu la note maximale de 40/40 pts (classé 1er).

L'opération pluriannuelle 2024-2027 liée à la transmission des savoirs de BFC Nature s'inscrit directement dans les objectifs poursuivis par le programme BFC FEDER FSE+ Massif du Jura 21-27, PIII, OS 2.7 V2 visant à améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité, TA1 préserver et reconquérir la biodiversité (cf. programme section 2.1.1.1.1.).

Obligations réglementaires

Eligibilité temporelle et géographique

Dépôt dans le cadre de l'AàP le 29/06/2024

Opération liée à du temps de personnel sur l'ensemble des années civiles 2024-2027 du 01/01/2024 au 31/12/2027 - dépôt de la demande avant fin de l'opération

Actions mises en œuvre sur l'ensemble de la région BFC, périmètre du programme

Mise en concurrence

Opération liée à du temps de personnels salariés (3) internes à BFC nature, procédure de mise en concurrence sans objet.

Encadrement communautaire

Actions liés à de l'acquisition de connaissances et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité, ne donnant lieu à aucune facturation.

Aucune activité économique liée à ce projet. Opération instruite hors champ concurrentiel.

Respect des plafonds

Taux d'aide publique : déplafonnement à 100% pour les associations déclarées (cf. AàP)

Plafond d'intervention du FEDER : 60 % (55,04% pour ce projet)

Cofinancements

Cofinancements acquis pour l'année 2024 rapportés sur l'assiette FEDER au vu des attestations signées des cofinanceurs (Etat, collectivités) et reportées à l'identique au prévisionnel avec consolidation en année n+1, n+2 et n+3 au vu des conventions et/ou attestations de cofinancement quand elles seront disponibles (décisions/engagements annuels des autres financeurs non disponibles au moment de l'instruction FEDER pour la totalité des 4 années de réalisation de l'opération).

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			DEPARTE-MENT	DEPARTE-MENT	REGION	ETAT	UNION EUROPEENNE
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Yonne	Côte-d'Or	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Écologie, développement durable et énergie	Fonds européen de développement régional
Engagement					10/06/2024		
Montant	65 318,37 €	312 976,76 €	12 000,00 €	16 332,00 €	30 044,00 €	10 400,00 €	208 200,76 €
Taux	17,27 %	82,73 %	3,17 %	4,32 %	7,94 %	2,75 %	55,04 %
Coût éligible	378 295,13 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Frais de personnels directs	050- Frais de personnel directs	270 210,81 €
Coûts éligibles restants	130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	108 084,32 €
Total dépenses		378 295,13 € TTC

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
IS01 - Nombre de stratégies et plans d'actions en faveur de la préservation des milieux et des espèces	Réalisation	Nombre de stratégies et plans d'actions	0,00
ISR01 - Superficie d'espaces naturels bénéficiant de mesures renforcées de protection et de restauration	Résultat	Superficie en ha	0,00

Non pertinents pour ce type d'opération

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2025

Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027

Priorité 5 : "Accompagner le développement territorial vers un développement durable"

Programmation initiale : avis favorable

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Autofinancement	Régime d'aide	
5	5.1	3	BFC006770	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DE LA RUE COMMERCANTE FRANCOIS MITTERRAND A NEVERS	COMMUNE DE NEVERS	2 845 658,92 €	850 700,00 €	29,89 %	200 225,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	580 648,00 €		614 085,92 €	Auc - Aucun régime d'aide	
				Sous-total	1	2 845 658,92 €	850 700,00 €		200 225,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	580 648,00 €	- €	614 085,92 €		
5	5.1	4	BFC000858	Le Jardin de Sciences	COMMUNE DE BESANCON	3 713 023,07 €	860 437,33 €	23,17 %		1 150 000,00 €	500 000,00 €	1 065 373,53 €		137 212,21 €	Auc - Aucun régime d'aide	
				Sous-total	1	3 713 023,07 €	860 437,33 €		- €	1 150 000,00 €	500 000,00 €	1 065 373,53 €	- €	137 212,21 €		
5	5.2	4	BFC002872	Construction d'un local de professionnels de santé à énergie positive	COMMUNE DE BRANGES	678 693,41 €	406 297,00 €	59,86 %			135 738,68 €			136 657,73 €	Auc - Aucun régime d'aide	
				Sous-total	1	678 693,41 €	406 297,00 €		- €	- €	135 738,68 €	- €	- €	136 657,73 €		
Nombre de projets présentés :						TOTAL	7 237 375,40 €	2 117 434,33 €		200 225,00 €	1 450 000,00 €	935 738,68 €	1 646 021,53 €	- €	887 955,86 €	

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC006770 - AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DE LA RUE COMMERCANTE FRANCOIS MITTERRAND A NEVERS
Porteur de projet	21580194500019 COMMUNE DE NEVERS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR5 - Accompagner le développement territorial vers un développement durable
Type d'action	PR5-RS05.1-TA3 - Infrastructures vertes en ville
Eligibilité temporelle	du 09/05/2023 au 30/06/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 09/05/2023 au 30/06/2025
Coût total éligible	2 845 658,92 € HT
Montant de l'aide UE	850 700,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le projet de réaménagement de la rue François Mitterrand à Nevers vise à rendre cette zone plus attractive et durable. Actuellement minérale et peu végétalisée, la rue sera transformée pour réduire l'effet d'îlot de chaleur et améliorer l'accessibilité. La phase 1 inclut la création d'une bande drainante centrale et la végétalisation des places Guy Coquille et Mancini. Le projet prévoit également l'installation de vélums verts et de plantes grimpantes sur les façades pour créer un effet canopée. La gestion des eaux pluviales sera améliorée grâce à l'infiltration directe et à la rétention dans les porosités du sol. Le projet s'inscrit dans les objectifs de la convention Action Coeur de Ville et du Plan Local d'Urbanisme pour redynamiser le centre-ville. Ce réaménagement vise à créer un cœur de ville vivant et dynamique, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : En renforçant la présence des voies de mobilités douces et en augmentant la présence d'espaces verts, le projet répond aux objectifs attendus par la fiche action mobilités durables urbaines.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			REGION	AUTRES PUBLICS	UNION EUROPEENNE	ETAT (Phase 1)	ETAT (Phase 2)	DE-PARTE-MENT (1)	DE-PARTE-MENT (2)	FNAP
Finan-ceur	BENEFI-CIAIRE	COFI-NAN-CEURS								
Enga-ge-ment			Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	AUTRES PUBLICS	Fonds européen de développement régional	DSIL	DSIL	Nièvre	Nièvre	
			17/06/2024	07/11/2024		01/09/2022	07/04/2023	18/01/2023	04/12/2024	07/11/2024
Mon-tant	614 085,92 €	2 231 573,00 €	300 000,00 €	37 686,00 €	850 700,00 €	200 225,00 €	542 962 €	140 000,00 €	160 000,00 €	37 868 €
Taux	21,58 %	78,42 %	10,54 %	1,32 %	29,89 %	7,04 %	19,08 %	4,92 %	5,62 %	1,33 %
Coût éligible	2 845 658,92 €									

DEPENSES			
Poste de dépense		Catégorie de dépense	Montant
Fouilles archéologiques		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	334 307,36 €
Travaux d'aménagements de la zone commerçante François Mitterrand (phase 1)		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 108 748,56 €
Etudes et missions d'ingénierie		140- Dépenses de prestations externes	402 603,00 €
			Total dépenses
			2 845 658,92 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO26 - Infrastructures vertes mises en place ou réaménagées en vue de l'adaptation au changements climatiques	Réalisation	Hectares	0,49
FED_RCR95 - Population ayant accès à des infrastructures vertes nouvelles ou améliorées	Résultat	Personnes	32 830,00
FED_RCO75 - Stratégies intégrées de développement territorial soutenues	Réalisation	Contributions aux stratégies	0,00
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	0,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC000858 - Le Jardin de Sciences
Porteur de projet	21250056500016 COMMUNE DE BESANCON
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR5 - Accompagner le développement territorial vers un développement durable
Type d'action	PR5-RS05.1-TA4 - Renouvellement urbain
Eligibilité temporelle	du 01/03/2021 au 31/12/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/03/2021 au 31/12/2025
Coût total éligible	3 713 023,07 € HT
Montant de l'aide UE	860 437,33 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le Jardin des Sciences, projet porté par la Ville de Besançon, équipement de culture scientifique, est l'un des projets structurant du schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie, en vue de faire du campus Bouloie-Temis un campus d'excellence.

Ce Jardin des Sciences s'organise autour de trois structures clés de la médiation scientifique : le jardin botanique, la Fabrikà Sciences, et l'Observatoire des Sciences de l'Univers et son parc.

Dans le cadre de l'opération, les travaux portent sur :

- la construction des serres botaniques (1 133 m² SP),
- la construction des locaux et espaces logistiques et administratifs (415 m² SP),
- l'aménagement de parterres extérieurs en relation avec la requalification des espaces extérieurs aux abords de la serre et de la Fabrikà Sciences.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Cette opération de construction du Jardin des Sciences à Besançon, s'inscrit dans la priorité 5 « Accompagner le développement territorial vers un développement durable » du PO FEDER-FSE+ 2021-2027 et au sein de l'objectif spécifique 5.1, « Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines (FEDER)

Eligibilité fiche action : La nature de l'opération est conforme à la fiche action "Renouvellement urbain".

Eligibilité géographique : territoire de la Bourgogne Franche-Comté

Eligibilité temporelle : opération déployée entre le 01/03/2021 et le 31/12/2025

Eligibilité organisme intermédiaire : Le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté a émis un avis favorable en comité de sélection le 02/06/2023, indiquant que l'opération est cohérente avec la stratégie du territoire.

Taux d'aide du FEDER : 23,17 % conforme au plafond (60 %) autorisé par la fiche action "Renouvellement urbain"

Au vu des pièces produites et de la demande formulée par la Ville de Besançon, une subvention FEDER de 860 437,33 € est proposée pour le Jardin des Sciences, représentant 23,17 % d'une assiette de dépenses éligibles prévisionnelles de 3 713 023,07 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			DEPARTE-MENT	AUTRES PU-BLICS	EPCI	REGION	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Doubs	- Autre (à renseigner dans "Précisions")	Grand Besançon Métropole	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement							
Montant	137 212,21 €	3 575 810,86 €	500 000,00 €	1 000 000,00 €	65 373,53 €	650 000,00 €	500 000,00 €
Taux	3,70 %	96,30 %	13,47 %	26,93 %	1,76 %	17,51 %	13,47 %
Coût éligible	3 713 023,07 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Construction de serres botaniques et de locaux connexes au Jardin des Sciences		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	3 713 023,07 €
Total dépenses			3 713 023,07 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	0,00
FED_RCO75 - Stratégies intégrées de développement territorial soutenues	Réalisation	Contributions aux stratégies	0,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002872 - Construction d'un local de professionnels de santé à énergie positive
Porteur de projet	21710056900011 COMMUNE DE BRANGES
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR5 - Accompagner le développement territorial vers un développement durable
Type d'action	PR5-RS05.2-TA4 - Projets de renouvellement urbain en milieu rural
Eligibilité temporelle	du 20/01/2023 au 31/05/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 20/01/2023 au 31/05/2025
Coût total éligible	678 693,41 € HT
Montant de l'aide UE	406 297,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Le projet se résume à l'acquisition d'un bâtiment vacant par la commune et sa réhabilitation en un local de santé pouvant accueillir infirmiers, médecins et kinésithérapeute.

L'opération doit permettre de répondre aux besoin de la population en regroupant des professionnels de santé dans un même lieu afin de faciliter l'accès aux soins des populations les plus fragiles. Egalement ce projet contribuera à dynamiser le centre bourg en renforçant la concentration des services et des commerces.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Cette opération s'inscrit sur la priorité 5 "Accompagner le développement territorial vers un développement durable" du PO FEDER-FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement sur la fiche -action "Renouvellement urbain en milieu rural".

La Direction de l'Aménagement du Territoire a été sollicité pour rendre un avis technique sur le dossier. Cette opération, portée en propre par la commune, vient compléter l'offre médicale locale, son but étant de faciliter l'accès aux soins d'un population vieillissante en milieu rural. L'avis favorable figure dans la fiche jointe.

Le dossier ne rentre pas dans le cadre des régimes d'aides d'Etat car l'aide n'affecte pas les échanges entre états membres.

En effet il ne s'agit pas d'attirer des investisseurs étrangers. Le projet de local de santé est désireux d'apporter des services de proximité aux habitants de la commune rurale et n'est pas destiné à des clients étrangers.

Un avis de principe positif a été donné par la DAJA au regard d'une analyse et de la rédaction d'un argumentaire purement local. Cet argumentaire est annexé au dossier.

L'opération n'est donc pas soumise aux règles d'incitativité.

Concernant le plan de financement, les dépenses ont été analysées. Le porteur public est soumis aux règles de la Commande publique.

Sur le marché travaux, il est à noter une absence de publicité. Au regard des seuils de marchés publics, elle n'a pas été réalisée sur le BOAMP ou un SHAL. Par conséquent, cette irrégularité a donné lieu à une pénalité de 25 % sur le montant total du marché soit une déduction de 193 911,88 € en application de l'annexe de la décision de la commission C(2019) 3452.

Le montant total éligible est donc revu à la baisse et s'élève à 678 693,41 €.

A propos des ressources, la part d'autofinancement à 20% pour un porteur public est respectée.
Hormis le FEDER, un seul autre cofinanceur finance le projet, il s'agit du Département de Saône et Loire à hauteur de 200 000 €.
Une proratisation a été appliquée sur ce financement dans l'assiette éligible.
Le taux de financement public est réglementaire et s'élève donc à 100 %.

En conclusion, un avis favorable est émis sur ce dossier pour un montant FEDER de 406 297 € après proratisation.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			DEPARTE-MENT	UNION EU-ROPEENNE			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Saône-et-Loire	Fonds européen de développement régional	E		
Engagement							
Montant	136 657,73 €	542 035,68 €	135 738,68 €	406 297,00 €			
Taux	20,14 %	79,86 %	20,00 %	59,86 %			
Coût éligible	678 693,41 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Etancheite	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	2 047,20 €
Marché Travaux	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	581 735,70 €
Mission contrôle technique - Socotec	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	7 500,00 €
Mission CSPS - Socotec	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	5 050,53 €
Mission géotechnique G2 AVP - Fonda conseil	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	3 631,00 €
Mission geotechnique G2 Pro - SEGA	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 232,00 €
Mission réalisation plans topographiques- Geometres Soulage Bouillier	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 100,00 €
Prestations MOE	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	72 000,00 €
Travaux raccordements	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	4 396,98 €
Total dépenses		678 693,41 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO75 - Stratégies intégrées de développement territorial soutenues	Réalisation	Contributions aux stratégies	0,00
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	2 391,00

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2025

**Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027**

Programmation initiale : avis défavorable

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	UE	Taux UE	Commentaires
1	1.3	1	BFC000281	Investissements importants visant à augmenter nos capacités de volume de chauffe et notre effectif	BOIS DURABLES DE BOURGOGNE	714 927,57 €	18 899,00 €	2,64 %	L'instruction acte l'inéligibilité du projet en raison du montant de la subvention européenne inférieur au seuil minimum de 50 000 € inscrit dans la fiche d'action.
1	1.3	1	BFC002588	Investissement décolleteuse	JT DEC	300 000,00 €	60 000,00 €	20,00 %	Rupture d'initiativté
5	5.2	3	BFC004147	AMENAGEMENT SALLE CULTURELLE	COMMUNE DE MARIGNY L EGLISE	107 270,63 €	61 291,50 €	57,14 %	Inéligible par nature : construction d'une salle multi usages. Le PETR de rattachement Nivernais Morvan n'a pas été consulté. Absence de transmission des pièces permettant de justifier du respect des règles de publicité et mise en concurrence du code de la commande publique. Tous les documents administratifs sont manquants (délibérations d'engagement du maire et du projet, preuve de propriété, déclaration préalable de travaux, courrier d'accord du PETR Nivernais Morvan, attestations fiscales et sociales).
5	5.2	4	BFC009565	Création d'un commerce de café-restaurant/épicerie- multiservices en milieu rural	COMMUNE DE CONFLANDEY	392 469,00 €	223 707,00 €	57,00 %	Inéligible par nature
Nombre de projets présentés :			4			TOTAL	1 514 667,20 €	363 897,50 €	

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC000281 - Investissements importants visant à augmenter nos capacités de volume de chauffe et notre effectif
Porteur de projet	50516462400015 BOIS DURABLES DE BOURGOGNE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du au
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 30/06/2022 au 30/11/2022
Coût total éligible	714 927,57 € HT
Montant de l'aide UE	18 899,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Bois Durables de Bourgogne est une PME créée en 2006, spécialisée en traitement thermique de bois. Elle se situe à Vendenesse-lès-Charolles (71120), dans le département de la Saône-et-Loire, en région Bourgogne-Franche-Comté. La société est détentrice d'une marque déposée "Thermoprocess" assurant une offre innovante sur le marché.

Le projet relatif à la construction d'une extension de bâtiment de stockage et de locaux sociaux, pour lequel le porteur sollicite une aide européenne, consiste à poursuivre sa stratégie orientée vers l'entreprise du futur. En effet, l'entreprise éprouve le besoin de franchir un cap de développement afin de conquérir de nouveaux marchés internes.

Avis du service instructeur : Défavorable

Motivation de l'instructeur : Motivation de l'instructeur : L'instruction acte l'inéligibilité du projet en raison du montant de la subvention européenne inférieur au seuil minimum de 50 000 € inscrit dans la fiche d'action de la PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive, PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime cadre exempté de notification N° SA.111728 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2024-2026. Le taux d'aide publique maximum prévu par ce régime est de 10 % pour les moyennes entreprises. La société Bois Durables de Bourgogne étant une moyenne entreprise, le montant des aides publiques ne peut pas être supérieur à 71 492 € (valeur arrondie à l'entier inférieur) soit 10 % d'intervention pour une assiette éligible UE de 714 927,57 € HT. Le projet en question bénéficie de l'aide financière de la Région Bourgogne-Franche-Comté de 50 000 € et de La Communauté de Communes Le Grand Charolais de 5 000 €. La subvention de la Région a été proratisée en raison de l'assiette retenue éligible supérieure à celle du FEDER. Son montant proratisé est de 47 593 € et constitue 6,66% de l'assiette éligible UE. L'aide du Grand Charolais a été prise en compte dans sa totalité, puisqu'il s'agit d'un financement forfaitaire. Ce dernier représente 0,70% du coût total éligible.

En conclusion, l'instruction aboutit à une aide FEDER d'un montant de 18 899 € correspondant à 2,64 % des dépenses éligibles (71 492€ -47 593€ -5000€=18 899 €), valeur arrondie à l'entier inférieur. Cela rend le projet inéligible au Programme, à la PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME et à sa fiche action en vigueur.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			AUTRES PUBLICS	REGION	UNION EUROPEENNE		
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Communauté de communes	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Fonds européen de développement régional	E	
Engagement							
Montant	643 435,57 €	71 492,00 €	5 000,00 €	47 593,00 €	18 899,00 €		
Taux	90,00 %	10,00 %	0,70 %	6,66 %	2,64 %		
Coût éligible	714 927,57 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
charpente couverture bardages	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	287 670,00 €
chauffage traitement d'air	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	34 325,00 €
clôtures	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	4 000,00 €
electricite eclairage	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	28 000,00 €
Gros oeuvre	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	107 730,57 €
maitrise d'oeuvre	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	55 000,00 €
menuiseries aluminium serrurerie	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	18 000,00 €
Sols industriels beton	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	43 590,00 €
Terrassement-Voirie	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	136 612,00 €
Total dépenses		714 927,57 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	643 435,57
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	3,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00

FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
---	----------	-------------	------

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002588 - Investissement décolleteuse
Porteur de projet	80331147100012 JT DEC
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RS01.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du au
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 03/07/2023 au 30/11/2023
Coût total éligible	300 000,00 € HT
Montant de l'aide UE	60 000,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Investissement dans une nouvelle décolleteuse pour nous permettre de nous développer plus sereinement.

Avis du service instructeur : Défavorable

Motivation de l'instructeur :

Le dossier est inéligible en raison d'une rupture d'incitativité.

La demande de financement FEDER a en effet été signée le 30/06/23 par M. Alonzo et déposée le 07/07/23 sur Synergie. Or, la décolleteuse a été commandée le 24/04/23 et a fait l'objet d'un acompte de 10 000 € le 15/05/23.

L'article 4 du régime cadre exempté de notification N° SA.111728 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2024-2026 stipule bien que l'aide allouée doit avoir un effet incitatif et que cette "aide est réputée avoir un effet incitatif si le bénéficiaire a présenté une demande d'aide écrite à l'État membre avant le début des travaux liés au projet ou à l'activité en question. La demande d'aide contient au moins les informations suivantes : a) le nom et la taille de l'entreprise ; b) une description du projet, y compris ses dates de début et de fin ; c) la localisation du projet ; d) une liste des coûts du projet ; e) le type d'aide sollicitée (subvention, bonus-malus d'intérêt, avance récupérable, prêt, garantie ou autre) et le montant du financement public estimé nécessaire pour le projet.".

Aucune demande écrite n'a été transmise par l'entreprise JTDEC avant le dépôt de la demande de subvention en juillet 2023. Leur demande de subvention n'est donc pas recevable et est déclarée inéligible.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de déve-loppe-ment ré-gional	E			
Engagement							
Montant	240 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €				
Taux	80,00 %	20,00 %	20,00 %				
Coût éligible	300 000,00 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Acquisition machine et accessoires		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	300 000,00 €
Total dépenses			300 000,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	0,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	240 000,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC004147 - AMENAGEMENT SALLE CULTURELLE
Porteur de projet	21580157200011 COMMUNE DE MARIGNY L EGLISE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR5 - Accompagner le développement territorial vers un développement durable
Type d'action	PR5-RS05.2-TA3 - Tourisme durable, patrimoine, équipements culturels en milieu rural
Eligibilité temporelle	du au
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Coût total éligible	107 270,63 € HT
Montant de l'aide UE	61 291,50 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Les activités socioculturelles de la commune, dont les activités culturelles, sont envisagées comme des supports de constructions collectives et de relations entre les administrés et les habitants des villages voisins.

L'éducation artistique et culturelle répond à trois objectifs :

- permettre à tous les habitants de Marigny l'Eglise de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur vie
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des oeuvres, la fréquentation de lieux culturels

Avis du service instructeur : Défavorable

Motivation de l'instructeur : Le projet est rejeté pour les motifs suivants :

- inéligible par nature puisqu'il consiste en la construction d'une salle multi usages dans la commune de Marigny L'église. Or, la fiche action " Tourisme durable, patrimoine et culture" spécifie bien que ce type de salles n'est pas éligible.
- Le PETR de rattachement Nivernais Morvan n'a pas été consulté.
- Absence de transmission des pièces permettant de justifier du respect des règles de publicité et mise en concurrence du code de la commande publique. Le montant de dépenses présentées dans votre demande de subvention s'élève en effet à 107 270,63€ HT, au-dessus du seuil de 100 000 € HT. Or, les seuls justificatifs fournis sont des devis pour les 4 postes listés (façades, couverture, sols, faux plafonds).
- Tous les documents administratifs sont manquants (délibérations d'engagement du maire et du projet, preuve de propriété, déclaration préalable de travaux, courrier d'accord du PETR Nivernais Morvan, attestations fiscales et sociales).

RAPPEL HISTORIQUE échange (unilatéral) :

Le dossier a été déposé le 20/11/2023 sur le portail E-Synergie.

Une première alerte a été faite au porteur par mail le 18/04/2024 au sujet de l'utilisation d'une FA ne correspondant pas au projet et demandant de solliciter le PETR de rattachement.

Malgré le silence du porteur, le dossier a été ouvert pour instruction et une première demande d'éléments complémentaires a été transmise le 23/08/2024 par mail et via E-Synergie.

Cette demande est restée sans réponse. Une relance a été faite le 28/01/2025 via les mêmes canaux avec une date limite de retour fixée au 14/02/2025 et informant le porteur qu'en cas de silence, l'opération serait rejetée.

Cette demande est également restée sans réponse.

Un courrier est parti ce jour informant le porteur du passage de son dossier au prochain CRP pour rejet.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES							
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	@table:table-column ETAT	@/table:table-column UNION EURO-PEENNE	@/table:table-column		
			@table:table-column Finances et comptes publics	@/table:table-column Fonds européen de développement régional	@/table:table-column E		
	Engagement		@table:table-column 30/03/2023	@/table:table-column	@/table:table-column		
Montant	21 454,13 €	85 816,50 €	@table:table-column 24 525,00 €	@/table:table-column 61 291,50 €	@/table:table-column		
Taux	20,00 %	80,00 %	@table:table-column 22,86 %	@/table:table-column 57,14 %	@/table:table-column		
Coût éligible	107 270,63 €						

DEPENSES			
Poste de dépense		Catégorie de dépense	Montant
façade salle culturelle		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	16 770,00 €
Faud plafond		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	22 258,92 €
Réfection et isaolation couverture		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	47 070,36 €
sol de la salle culturelle		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	21 171,35 €
Total dépenses			107 270,63 € HT

INDICATEURS				
Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle	
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	0,00	
FED_RCO75 - Stratégies intégrées de développement territorial soutenues	Réalisation	Contributions aux stratégies	0,00	
FED_RCO77 - Nombre de sites touristiques et culturels soutenus	Réalisation	Sites touristiques et culturels	0,00	
FED_RCR77 - Nombre de visiteurs de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien	Résultat	Visiteurs / an	0,00	

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC009565 - Création d'un commerce de café-restaurant/épicerie-multiservices en milieu rural
Porteur de projet	21700167600014 COMMUNE DE CONFLANDEY
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR5 - Accompagner le développement territorial vers un développement durable
Type d'action	PR5-RS05.2-TA4 - Projets de renouvellement urbain en milieu rural
Eligibilité temporelle	du au
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 15/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	392 469,00 € HT
Montant de l'aide UE	223 707,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

La municipalité de Conflandey prévoit la création d'un commerce de proximité multifonctionnel, combinant café-restaurant et épicerie multiservices, pour offrir aux habitants et aux villages voisins des produits en circuit court et des services essentiels (dépôt de pain, relais-colis, point presse, etc.). Installé dans un ancien bâtiment agricole réhabilité, ce commerce deviendra un lieu de rencontre et d'animation pour le village. Il s'inscrit dans un projet global de revitalisation porté par la commune, visant à améliorer la qualité de vie, limiter les déplacements et renforcer l'attractivité du territoire.

Avis du service instructeur : Défavorable

Motivation de l'instructeur : Le projet relatif à la réhabilitaton d'un bâtiment communal en centre de village à Conflandey ne peut être retenu pour un financement au titre du FEDER rural sur la fiche-action "renouvellement urbain en milieu rural" en raison de son inéligibilité au programme, qui vise la requalification de sites vacants et dégradés. En effet, ce bâtiment n'est pas vacant, puisqu'il est actuellement utilisé de manière permanente pour du stockage et ponctuellement pour des événements. De plus, il n'est pas dégradé, comme en attestent les photos et l'état général du bâtiment. Ce projet est donc inéligible par nature pour les raisons évoquées.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EUROPEENNE	ETAT	REGION
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds européen de développement régional	Finances et comptes publics	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon
Engagement					
Montant	78 762,00 €	313 707,00 €	223 707,00 €	50 000,00 €	40 000,00 €
Taux	20,07 %	79,93 %	57,00 %	12,74 %	10,19 %
Coût éligible	392 469,00 €				

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Equipements professionnels		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	81 519,00 €
Travaux réhabilitation et aménagement bâtiment		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	283 500,00 €
Convention Maitrise Oeuvre		140- Dépenses de prestations externes	27 450,00 €
		Total dépenses	392 469,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO75 - Stratégies intégrées de développement territorial soutenues	Réalisation	Contributions aux stratégies	1,00
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	40 057,00

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2025

Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027
Pour Avis (modification)

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	UE	Taux UE	Commentaires
3	2.7	1	BFC004572	Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux sur des pelouses à enjeu au niveau de la biodiversité	CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE FRANCHE COMTE	117 876,98 €	58 482,41 €	49,61 %	Modification du montant du cofinancement CRBFC portant sur la subvention FEDER = 24 478,93€ au lieu de 21 105,28€ (oubli de la convention portant sur la réserve de Mancy lors de l'instruction)
Nombre de projets présentés :					TOTAL	117 876,98 €	58 482,41 €		

FICHE PROJET 2021-2027 – AVENANT N°1

Projet	BFC004572 - Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux sur des pelouses à enjeu au niveau de la biodiversité
Porteur de projet	39211387400052 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE FRANCHE COMTE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR3 - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité
Type d'action	PR3-RSO2.7-TA1 - Soutenir les projets visant à préserver et reconquérir la biodiversité
Eligibilité temporelle	du 01/01/2023 au 30/04/2025
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2023 au 31/12/2024
Coût total éligible	117 876,98 € TTC
Montant de l'aide UE	58 482,41 €
Date comité de 1ère programmation	22/11/2024
Date décision Présidente pour programmation	22/11/2024
Date comité - avenant	18/04/2025
Date décision Présidente - avenant	18/04/2025

Résumé du projet

1 - Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux sur les pelouses sèches de la Réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy (39) et installation d'équipements pour encadrer l'accueil du public

2 - Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux sur les pelouses sèches de Sur la Roche à Doucier et sur les pelouses du Re-vermont à Gizia Sur la Roche :

Les actions de réouverture suivies d'entretien permettent à la trame orange (SRADDET Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), constituées de pelouses sèches, de préserver de nombreuses espèces à enjeux inféodées à ce milieu naturel.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : avenant n°1 =

modification du montant du cofinancement CRBFC portant sur la subvention FEDER = 24 478,93€ au lieu de 21 105,28€ (oubli de la convention portant sur la réserve de Mancy lors de l'instruction)

l'autofinancement du CEN FC est également modifié par conséquent = 2 889,29€ au lieu de 6 262,94€

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE	REGION	AUTRES PU-BLICS	DEPARTE-MENT	
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de déve-loppe-ment ré-gional	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Agence de l'eau Rhône-Mediterranée-Corse	Jura	E
Engagement				23/05/2023	12/01/2024	06/06/2023	
Montant	2 889,29 €	114 987,69 €	58 482,41 €	24 478,93 €	23 600,00 €	8 426,35 €	
Taux	2,45 %	97,55 %	49,61 %	20,77 %	20,02 %	7,15 %	
Coût éligible	117 876,98 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux - DOUCIER		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	28 986,00 €
Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux - GIZIA		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	28 416,00 €
Travaux de réouverture et d'équipements pastoraux - MANCY		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	52 763,40 €
Taux forfaitaire coûts indirects		100- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 7 % des coûts directs	7 711,58 €
		Total dépenses	117 876,98 € TTC

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
IS01 - Nombre de stratégies et plans d'actions en faveur de la préservation des milieux et des espèces	Réalisation	Nombre de stratégies et plans d'actions	3,00
ISR01 - Superficie d'espaces naturels bénéficiant de mesures renforcées de protection et de restauration	Résultat	Superficie en ha	30,53

Consultation écrite du 11 au 18 avril 2025

**Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027**

Pour information

Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	UE	Taux UE	Commentaires
1	1.3	1	BFC000034	AUGMENTATION DES CAPACITES DE FABRICATION OREILLER	LA COMPAGNIE DUMAS	899 276,00 €	178 747,00 €	19,88 %	Le volet « RESSOURCES » est absent de la convention à la suite d'une erreur de mise en production. Par conséquent, le SI réalise l'avantage correctif d'espèce afin de réintégrer le présent volet « RESSOURCES ».
1	1.3	1	BFC001422	ELCAM CYCLES ROBOTCOBOTIQUE 2023	ELCAM USINAGE	846 000,00 €	253 800,00 €	30,00 %	Prolongation de la période de réalisation de 6 mois
1	1.3	1	BFC001505	Ligne de soudage robotisée	ETS BERNARD BRISARD ET FILS	1 254 339,00 €	125 433,00 €	10,00 %	Modification de la période de réalisation et de la période d'éligibilité des dépenses
6	5.2	2	BFC002493	Activités 4 saisons	CHALET DE LA HAUTE JOUX	61 512,50 €	36 907,00 €	60,00 %	Subvention FEDER sollicitée inférieure au montant minimum mobilisable fixé à 50 000 € HT dans la fiche action
Nombre de projets présentés :					TOTAL	3 061 127,50 €	594 887,00 €		

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC000034 - AUGMENTATION DES CAPACITES DE FABRICATION OREILLER
Porteur de projet	77811524600051 LA COMPAGNIE DUMAS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RS01.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 17/12/2021 au 31/10/2024
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 17/12/2021 au 30/06/2024
Coût total éligible	899 276,00 € HT
Montant de l'aide UE	178 747,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

La Compagnie Dumas est une entreprise familiale centenaire, qui depuis plus de 100 ans fabrique des articles de petites literies : oreillers, couettes, sur-matelas, traversins, coussins, édredons... L'ensemble des produits est confectionné dans les ateliers français de La Compagnie Dumas, situés à Tonnerre en Bourgogne Franche-Comté. Des produits issus d'un savoir-faire centenaire réalisés à partir d'une association de tissus et de garnissages déclinés en version naturelle ou synthétique. La production, l'assemblage et la finition sont réalisés par quarante ouvriers sur site. C'est ainsi que l'entreprise et son équipe ont su mêler au fil des ans savoir-faire unique et innovation technologique pour répondre au besoin de confort recherché tant par les clients. L'entreprise est gérée par un seul membre de la famille depuis 5 générations.

Le projet soutenu par le FEDER consiste en l'investissement dans des machines de nouvelle génération sur un principe de fonctionnement totalement innovant permettant de fabriquer beaucoup plus efficacement les articles oreillers. De plus, grâce à la mise en place d'une ligne de production innovante, la société pourra réduire considérablement les déchets liés à l'exploitation.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Le volet « RESSOURCES » est absent de la convention à la suite d'une erreur de mise en production. Par conséquent, le SI réalise l'avenant correctif d'espèce afin de réintégrer le présent volet « RESSOURCES ».

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			REGION	UNION EUROPEENNE			
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon	Fonds européen de développement régional	E		
Engagement							
Montant	674 457,55 €	224 818,45 €	46 071,45 €	178 747,00 €			
Taux	75,00 %	25,00 %	5,12 %	19,88 %			
Coût éligible	899 276,00 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Nouveau parc machines		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	899 276,00 €
Total dépenses			899 276,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	3,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	674 457,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC001422 - ELCAM CYCLES ROBOTCOBOTIQUE 2023
Porteur de projet	42042558900017 ELCAM USINAGE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 15/12/2022 au 28/02/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 15/12/2022 au 31/10/2025
Coût total éligible	846 000,00 € HT
Montant de l'aide UE	253 800,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

Crée en 1994 sous le nom SARL MACLE, la société ELCAM est spécialisée dès son origine dans l'usinage des métaux, mécanique générale et de précision. La reprise en 2012 le fils des fondateurs, présent en tant que salarié depuis 1995, technico-commercial, entraîne la transformation en SAS et le changement de nom qui devient ELCAM, anagramme de MACLE. Équipée jusqu'en 1997 de machines traditionnelles pour la réalisation de pièces unitaires à petites séries, elle franchit le pas de l'usinage commande numérique à cette époque, réalise un saut technologique pour pénétrer les marchés de la robotique et machines spéciales auprès de clients nouveaux. La société ELCAM Usinage s'apprête à intégrer un parc machines dédiées à la fabrication de cadres innovants de vélos assistance électriques. Le lancement des fabrications séries de ces cadres innovants, 5000 en 2023, 6500 en 2024, puis 10000 en 2025 sera possible grâce au FEDER qui soutiendra les investissements présentés. Ce projet doit permettre à ELCAM de doubler son CA annuel, pour atteindre les 7M€uros, accompagné d'une augmentation de son effectif, de 20 à 40 % selon le succès rencontré.

La société ELCAM USINAGE sollicite une subvention européenne pour réaliser ce projet de développement. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS1.3 et vise à renforcer la compétitivité des PME. Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 253 800,00 €, représentant un taux de 30,00 % d'une assiette de 846 000,00 € HT.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur :

Le bénéficiaire a demandé la prolongation de son opération par un courrier en date du 26/02/2025, soit avant la fin de réalisation de l'opération initialement prévue au 30/04/2025.

Les dates du projet sont modifiées comme suit :

- période de réalisation : du 15/12/2022 au 31/10/2025 (prolongation de 6 mois) ;
- période d'éligibilité des dépenses : du 15/12/2022 au 28/02/2026.

La finalité et les objectifs de l'opération ne sont pas remis en cause.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EURO-PEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de développement régional				
Engagement							
Montant	592 200,00 €	253 800,00 €	253 800,00 €				
Taux	70,00 %	30,00 %	30,00 %				
Coût éligible	846 000,00 €						

DÉPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Cobot		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	44 000,00 €
CUCN 5 axes		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	352 000,00 €
robot polyarticulé		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	166 000,00 €
robot polyarticulé		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	134 000,00 €
robot polyarticulé		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	150 000,00 €
		Total dépenses	846 000,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	5,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	592 200,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC001505 - Ligne de soudage robotisée
Porteur de projet	32489542400020 ETS BERNARD BRISARD ET FILS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR1 - Développer une économie régionale innovante et compétitive
Type d'action	PR1-RSO1.3-TA1 - Soutenir les investissements stratégiques des PME
Eligibilité temporelle	du 18/03/2022 au 31/10/2024
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 18/03/2022 au 30/06/2024
Coût total éligible	1 254 339,00 € HT
Montant de l'aide UE	125 433,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	13/12/2024

Résumé du projet

L'entreprise Brisard Bernard et Fils Ets, installée à Mantoche (70) est spécialisée dans les constructions métalliques, de couverture, d'installation de bardage et d'étanchéité.

Son projet consiste à investir dans une ligne de soudage robotisée pour poutrelles d'acier pour un montant de 1,254 M d'€ retenus éligibles, avec la création de 11 emplois dont 5 poseurs afin d'améliorer sa productivité et la qualité de ses produits. L'investissement doit permettre de répondre à la demande croissante du marché de la construction métallique et élargir ses parts de marché. L'investissement permettra d'apporter à ses salariés de meilleures conditions de travail, notamment pour les postes les plus pénibles (métiers de soudeurs).

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur :

Le porteur de projet a sollicité d'une demande de modification de la période d'éligibilité des dépenses de l'opération pour prendre en compte la date de l'acquittement du solde de la facture finale de ses investissements en août 2024. L'instruction initiale du dossier prévoyait une fin prévisionnelle du projet au 29/02/2024. L'acquittement des dépenses sera réalisé sur une période de mars à septembre 2024. La prise en compte de ces changements, nécessite de modifier les durées applicables de la convention, par avenir, comme suit :

- La période prévisionnelle de réalisation de l'opération s'étend du 18/03/2022 au 30/06/2024 (et non du 18/03/2022 au 29/02/2024)

- La période d'éligibilité des dépenses est fixée du 18/03/2022 au 31/10/2024 (et non du 18/03/2022 au 30/06/2024).

Ces modifications n'ont pas de conséquence sur l'effet incitatif de l'aide UE ni les conditions de réalisation du projet. Les modifications du calendrier de l'opération ont été réalisées dans le système d'information de l'AG.

La finalité, les objectifs généraux et le caractère fonctionnel de l'opération ne sont pas remis en cause, cette proposition d'avenant est soumise pour information au Comité de programmation.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de déve-loppe-ment ré-gional	E			
Engagement							
Montant	1 128 906,00 €	125 433,00 €	125 433,00 €				
Taux	90,00 %	10,00 %	10,00 %				
Coût éligible	1 254 339,00 €						

DEPENSES		Catégorie de dépense	Montant
Poste de dépense			
Ligne de soudage robotisée		010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	1 254 339,00 €
Total dépenses			1 254 339,00 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Résultat	ETP Annuels	11,00
FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	Euros	1 128 906,00
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation	Entreprises	1,00
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	Entreprises	1,00
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation	Entreprises	1,00

FICHE PROJET 2021-2027

Projet	BFC002493 - Activités 4 saisons
Porteur de projet	32854340000019 CHALET DE LA HAUTE JOUX
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	PR6 - Promouvoir un développement touristique durable dans le Massif du Jura
Type d'action	PR6-RS05.2-TA2 - Accompagner le territoire vers un développement toutes saisons
Eligibilité temporelle	du 01/11/2023 au 31/01/2024
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/11/2023 au 31/01/2024
Coût total éligible	61 512,50 € HT
Montant de l'aide UE	0,00 €
Date comité de programmation	18/04/2025
Date décision Présidente	18/04/2025

Résumé du projet

L'objectif du projet est de maintenir de l'activité sur le Domaine de la Haute-Joux pendant les 4 saisons, quelques soient les conditions d'enneigement l'hiver notamment. Ces nouvelles activités permettront aussi aux clients de découvrir un territoire de manière ludique.

Avis du service instructeur : Défavorable

Motivation de l'instructeur : Le projet n'est pas éligible à la Fiche Action Culture et Patrimoine de la Priorité VI du FEDER, programme Bourgogne-Franche-Comté 2021/2027. En effet, Le montant FEDER sollicité de 36 907 € est inférieur au montant plancher minimum de 50 000 € de FEDER inscrit dans la fiche action.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : Non

RESSOURCES			UNION EU-ROPEENNE				
Financeur	BENEFICIAIRE	COFINANCEURS	Fonds euro-péen de déve-loppe-ment ré-gional	E			
Engagement							
Montant	61 512,500 €	0,00 €	0,00 €				
Taux	100,00 %	0,00 %	60,00 %				
Coût éligible	61 512,50 €						

DEPENSES		
Poste de dépense	Catégorie de dépense	Montant
Explore Game	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	9 900,00 €
Trottinettes électriques	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	42 250,00 €
VTT	010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	9 362,50 €
	Total dépenses	61 512,50 € HT

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FED_RCO77 - Nombre de sites touristiques et culturels soutenus	Réalisation	Sites touristiques et culturels	1,00
FED_RCR77 - Nombre de visiteurs de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien	Résultat	Visiteurs / an	0,00
FED_RCO74 - Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré	Réalisation	Personnes	612 000,00